

***HISTOIRES DES TEMPS RÉVOLUTIONNAIRES***

Bernhard STRUCK, Claire GANTET, **Revolution, Krieg und Verflechtung 1789-1815, WBG Deutsch-Französische Geschichte**, Band 5, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 2008, 272 p., ISBN 978-3-53414-703-8, 69,9 €.

Cet ouvrage concerne deux événements qui sont d'abord dus à l'histoire française : la Révolution et la période napoléonienne et pose la question de savoir comment des événements nationaux peuvent être intégrés dans une perspective transnationale. Les deux problèmes principaux sont ceux de la périodisation et de l'espace. L'introduction commence par cette phrase devenue célèbre de Nipperdey : « Au début était Napoléon ». En effet, les auteurs pensent que ce n'est pas tellement le début de la Révolution française qui marque une césure en Allemagne, mais que ce sont plutôt les défaites contre les armées napoléoniennes, en particulier l'année 1806. La rupture de 1789 leur semble moins importante, même si beaucoup se sont intéressés à ce qui se passait en France. Il est incontestable que la Révolution a été un catalyseur dans la politisation de la presse qui avait commencé vers 1770. Mais elle n'a été une rupture dans aucun des domaines politique, social, culturel ou économique. D'autres dates de rupture sont beaucoup plus importantes comme la fin de la Guerre de Sept Ans en 1763, la mort de Frédéric II en 1786 et le début de la guerre en 1792. Une histoire franco-allemande devrait plutôt commencer en 1801 ou 1803 ou encore 1806 avec la fin du Saint Empire. Néanmoins l'espace compris entre les deux dates de 1789 et 1815 marque la transition vers l'époque moderne et la phase culminante de ce que Kosellek a appelé la *Sattelzeit* (1770-1830/50). Le laps de temps choisi ici : 1789-1815 reste donc légitime.

À côté du problème de la périodisation, il y a celui de l'espace. Déjà les délimitations de la France et de l'Allemagne sont problématiques. Ces notions existent chez les contemporains, mais on ne peut savoir ce qu'elles recouvraient exactement. Par ailleurs, l'Allemagne est divisée ; on sait bien qu'il faut parler des Allemagnes, et les territoires allemands ont été influencés de façon très différente. Selon les auteurs, il est donc impossible à l'heure actuelle de faire un ouvrage d'ensemble sur l'histoire franco-allemande, la seule possibilité étant de faire des études partielles. Plutôt qu'un manuel, leur ouvrage se veut un essai qui soulève des questions et ne s'estime pas définitif.

La première partie donne un coup d'œil encyclopédique et retrace à la fois l'histoire de la Révolution et ses répercussions en Allemagne. Le chapitre 1 concerne l'année 1800 et pose le problème de la perception des frontières : en effet, la région du Rhin qui est au centre des débats était alors pour les Allemands à la périphérie. Si, à l'heure actuelle, on sait bien où se situent la France et l'Allemagne, ce n'était pas le cas vers 1800. Dans la majorité des consciences, le Rhin devait être la frontière entre les deux



pays, comme en témoigne l'aquarelle de Goethe qui figure en couverture de l'ouvrage. Par ailleurs, il y a peu de sentiment de la nation dans un Saint Empire divisé. Elle ne se définit guère que par la langue (encore que les dialectes dominant, M.G.) et la littérature. Le chapitre 2 concerne la France et l'Allemagne avant la Révolution et cherche à relativiser la dichotomie entre Révolution d'un côté et réformes de l'autre. Les chapitres 3 et 4 suivent la chronologie des événements depuis la décennie de la Révolution jusqu'à l'époque napoléonienne. La première phase de la Révolution a été généralement bien accueillie en Allemagne par les intellectuels. L'année 1789 est plutôt vue de façon positive, en particulier certains buts de la Révolution à savoir l'abolition du système féodal et la Déclaration des droits de l'homme. Beaucoup voient dans la Révolution le départ d'une nouvelle ère. Mais dès le début, on craint la souveraineté populaire et on redoute les violences. La Terreur entraînera le désenchantement de la plupart des Allemands, même quand ils s'étaient engagés dans la Révolution. Souvent des réformes prévues, comme le *Allgemeines Landrecht* sont retirées ou amoindries par crainte d'un transfert des idées révolutionnaires. En revanche, la suppression des couvents qui avait commencé dans les années 70 avec Joseph II s'accélère grâce à la Révolution. Dans les régions protestantes, on salue la nationalisation des biens de l'Église. Les transferts sont difficiles à apprécier en raison de la disparité des États allemands, mais de nombreuses sociétés se sont formées à l'image des clubs, même dans les régions non occupées. La partie sur la République de Mayence fait état du transfert de nombreux symboles révolutionnaires, comme le bonnet phrygien, l'arbre de la liberté etc... Contrairement à la thèse de F. Dumont, les auteurs estiment à juste titre que ce ne sont pas seulement les intellectuels qui ont fait la Révolution de Mayence, mais qu'une grande partie de la population y a participé. Il ne s'agit pas pour eux seulement d'une révolution imposée de l'extérieur. Ils pensent, comme R. Reichardt que la situation révolutionnaire avoisinait celle de villes comme Tulle ou Marseille. Quand les troupes révolutionnaires reviendront en 1797, elles seront d'ailleurs bien accueillies. En tout cas, les régions rhénanes ont été au centre de l'osmose franco-allemande et le processus d'acculturation a laissé des traces pendant longtemps et ces pays ont résisté à la plupart des réformes de Stein. En ce qui concerne l'époque napoléonienne, les auteurs font état de deux interprétations : la première insiste sur l'effectivité et la capacité d'être adopté du régime napoléonien, surtout dans les États satellites. La seconde insiste sur les compromis que Napoléon a dû faire pour assurer sa domination. Les recherches récentes posent toujours la question : rupture ou continuité ? Certains se réfèrent à la célèbre phrase de Nipperdey, mais pour d'autres la rupture se fait dans les pays occupés où les Français travaillent avec des Allemands révolutionnaires, tout en étant bien conscients que les Rhénans ne sont pas vraiment devenus des Français et qu'on ne peut pas parler d'Allemagne française. L'année 1806 peut être considérée à la fois comme une fin et un commencement. Après l'accueil très positif de Napoléon à Berlin, l'occupation se fait sentir, mais selon les auteurs, la guerre aurait été une guerre des monarques plus que des peuples. Le caractère de « guerre de libération » aurait été seulement littéraire. Des auteurs comme Arndt ou Fichte auraient eu un public très limité et, dans ce public, des admirateurs de Napoléon. Même après 1806 on ne pourrait pas encore parler d'un véritable sentiment national. En revanche, Stein et Hardenberg vont tenter de réformer, préférant une révolution par en haut plutôt que par en bas. La dernière partie de ce chapitre est consacrée à l'après guerre. Que reste-t-il après 1815 ? Même si l'année 1815 représente une rupture dans les relations franco-allemandes, il reste des survivances de l'héritage révolutionnaire et

napoléonien. En particulier, la question d'un gouvernement légitimé par une constitution reste centrale. Les mouvements de 1830 et 1848 sont la conséquence de cette période. La littérature se fait largement l'écho de ces événements (560 romans historiques, plus de 600 biographies) et il est incontestable que la figure centrale du souvenir est Napoléon. L'historiographie française de cette période, en particulier Thiers, est traduite et a une forte audience. En revanche, l'historiographie allemande, en dehors de Buchholz, met beaucoup de temps avant de reconnaître en Napoléon un rénovateur et un modernisateur de l'Allemagne.

La deuxième partie, plus méthodologique, s'intéresse au questionnement et aux perspectives. Constatant que cette période comprise entre 1789 et 1815 est la première aussi riche en interférences de nos deux histoires avec la guerre, l'occupation, mais aussi les contacts scientifiques et culturels, les auteurs affirment qu'elle a été très étudiée par l'historiographie. En France, ils notent de nombreux débats et controverses qui ont peu affecté l'historiographie allemande, les débats entre historiens français et allemands restant rares. L'historiographie allemande a basculé à partir des années 1970 d'une recherche surtout centrée sur les réformes prussiennes à une recherche sur les réformes des régions du Rhin. Le premier chapitre part du paradigme normatif de la modernisation qui aurait marqué les recherches sur la Révolution et Napoléon depuis les années 50, celle-ci ayant été en conflit avec les expériences, les identités et le souvenir. La domination napoléonienne a généralement été conçue comme une modernisation devenue nécessaire, mais ce concept de modernisation serait à relativiser fortement. En effet, on a beaucoup négligé l'histoire de la perception des événements par les populations au profit de l'interprétation des « guerres de libération » en tant que facteurs d'un nationalisme allemand dirigé contre la France. Or ce ne fut vrai que pour une minorité d'intellectuels et l'inimitié contre la France ne doit pas être exagérée, c'est plutôt la guerre que l'on déplore. Si on lit les récits des voyageurs, on voit que peu leur importait qui gouvernait, mais qu'ils s'intéressaient surtout aux résultats. On y chercherait en vain des sentiments nationalistes et l'envie que les territoires devenus français redeviennent allemands. Les recherches modernes ont repoussé loin dans le XIX<sup>e</sup> siècle ces aspirations nationales. Le deuxième chapitre reprend le fil de l'expérience et interroge la chronologie de l'espace 1789-1815, son caractère marqué par l'époque et la conscience du temps en 1800. Le temps compris entre 1789 et 1815 représente-t-il une époque ? Beaucoup voient dans la Révolution française un événement qui touche l'histoire du monde. Tant de choses s'étant produites en si peu de temps, on a eu généralement l'impression d'une accélération du temps. Le troisième chapitre étudie la guerre en tant que possible catalyseur ou déclencheur de l'idée de nation et du nationalisme. On peut constater que la guerre a changé de nature pendant cette période. Alors qu'elle était considérée comme un mal pendant les Lumières, on y voit de plus en plus un instrument nécessaire dans la lutte pour la liberté. Donc, à la fois, elle est justifiée et on rêve d'une union européenne de républiques qui rendrait les guerres inutiles (Kant, Fichte, Görres). Aussi bien en France qu'en Allemagne, le nationalisme aurait plutôt été une conséquence des guerres qu'une cause préexistante. Enfin, le dernier chapitre est une évaluation méthodique des outils d'une histoire transnationale : la comparaison, le transfert et l'histoire croisée qui sont différenciés par rapport à l'arrière-plan des éléments spécifiques de cette période et à développer. Le but étant de trouver quel outil conviendrait le mieux pour une histoire transnationale de cette époque. Les auteurs estiment le bilan des recherches fondées sur le transfert ambivalent : si elles ont ouvert de nombreux champs inexplorés, elles restent



partielles et perdent donc de leur capacité d'explication analytique. Il est en effet rare qu'elles montrent comment des espaces proches et des sociétés mêlées peuvent s'influencer mutuellement de façon à changer. Ce concept devrait donc être développé et il faudrait distinguer entre transfert voulu et transfert imposé, surtout pendant la période napoléonienne. Une question que cette recherche ne s'est pas trop posée jusqu'ici est : dans quelles régions et sous quelles conditions la domination napoléonienne a pu s'imposer assez longtemps et sans grande résistance pour que le système français puisse être acculturé ? Les auteurs suggèrent que les approches dominantes de la comparaison et du transfert devraient être élargies par des prémisses à l'histoire transnationale telles que *shared history* ou histoire croisée. Des recherches ultérieures pourraient montrer si les notions d'histoire vécue ensemble ou d'histoire croisée peuvent apporter quelque chose.

On le voit, cet ouvrage pose des problèmes fondamentaux d'interprétation et de méthodologie. Il est complété par une abondante bibliographie respectueuse des différents courants, une table chronologique et un index des noms propres.

Marita GILLI

Michel BIARD, Philippe BOURDIN, Silvia MARZAGALLI, **Révolution, Consulat, Empire, 1789-1815**, Paris, Belin, 2009, 715 p, ISBN 978-2-7011-3366-9, 36 €.

Sorti avant les fêtes de fin d'année, sous un titre en apparence banal, bénéficiant d'une belle présentation matérielle dans laquelle abondent les illustrations polychromes, le tout à prix encore accessible, cet ouvrage, a vocation, comme d'autres en leur temps, à rencontrer son public, à le séduire et mieux encore – espérons-le ! – à le convaincre. Mais au premier abord, l'ouvrage dérouté. Ni complètement un beau-livre d'art grand public, ni exclusivement un manuel universitaire *stricto sensu*, pas plus un essai programmatique et pas totalement un *vade-mecum* de l'apprenti chercheur, qu'est-ce donc que ce livre qui se joue des normes traditionnelles de l'édition ? Parce qu'il est tout cela à la fois, cet ouvrage est une réussite éditoriale.

Parce qu'il est mu par l'ambition de renouer avec le vieux défi – cette fois tenu ! – d'une histoire totale, qui, de la cave au grenier, prendrait autant en considération la longue durée que l'événement, autant les cultures – y compris politiques – que les structures économiques et sociales, autant l'individu que le collectif, les représentations que les pratiques, cet ouvrage est aussi une réussite scientifique.

L'histoire de la Révolution française et de l'Empire redevient, le temps de six grands chapitres chronologiques, un récit. Soucieux de déborder le traditionnel lectorat des manuels universitaires, Michel Biard pour la partie consacrée aux années 1787-1795, Philippe Bourdin pour celle sur le Directoire et Silvia Marzagalli pour le Consulat et l'Empire, ont troqué, semble-t-il, les règles académiques d'une écriture universitaire souvent austère, pour un style alerte tout en rythme. Mais pour autant, aucun de nos auteurs ne succombe à la tentation de verser dans le grand roman national de la Révolution. La rigueur scientifique reste de mise, et plus encore lorsqu'elle se nourrit des apports de l'historiographie post-bicentenaire. Ouvrez un de ces manuels usités encore dans les années 80 et comparez-en les approches des grandes tendances ou des événements traumatiques. Prenons un exemple, celui du fédéralisme. Longtemps assimilé à la contre-

révolution et/ou, selon les auteurs, à un conflit socio-économique entre les élites jacobines, il est désormais présenté, à la suite des derniers travaux des historiographies françaises et étrangères comme une conjonction « de révoltes dans la Révolution et non contre elle » (p.117-118). Autre exemple, la revalorisation du Directoire sous la plume de Philippe Bourdin, qui ose la première grande synthèse des multiples travaux souvent collectifs et épars entrepris – effet de commémoration critique oblige – entre 1995 et 2000. À tout le grand public des amateurs non initiés des cénacles scientifiques, le Directoire ne pourra désormais plus se confondre avec les représentations obligées (mais ô combien réductrices) des Merveilleuses et des Babouvistes sur fond de corruption et d'impéritie. Celles des néo-jacobins mis en lumière par les travaux de Bernard Gainot, des républicains directoriaux et des royalistes « clichyens » complètent heureusement le tableau et mettent définitivement à mal le cliché d'une période d'atonie de la vie politique. Ainsi l'interdiction des sociétés politiques est-elle compensée par le réveil des structures maçonniques ; au temps des soulèvements populaires succède celui de l'enracinement des pratiques électorales ; et le moment Directorial, en dépit de ses multiples soubresauts politiques, n'en poursuit pas moins, certes à un autre rythme, la grande transformation de la culture politique entreprise depuis 1789. Quant aux pages dues à Silvia Marzagalli sur le Consulat et l'Empire, elles se situent à rebours de certaines tendances historiographiques actuelles qui insistent sur les formes de continuité entre le régime du Directoire et celui du Consulat. Au contraire, sous la plume de l'historienne, Brumaire an VIII s'impose bel et bien comme une rupture majeure dans le processus révolutionnaire, et l'Empire s'affirme alors comme le continuateur logique du Consulat, soit un long moment institutionnel de pouvoir personnel et autoritaire, où toute forme d'opposition est bâillonnée et réprimée pendant que le pays est réorganisé, réconcilié et militarisé. Autre souci novateur de l'auteur, jamais les configurations changeantes de l'Empire et des Français, appréhendées notamment par le prisme des créations institutionnelles et des pratiques gouvernementales d'encadrement social ne sont occultées au bénéfice de la geste militaire. D'ailleurs, lorsque la question des conquêtes et des batailles napoléoniennes est abordée, ce n'est pas exclusivement dans leurs dimensions militaires, mais aussi dans leurs spécificités culturelles et économiques. Le caractère total des guerres menées par une France impériale de plus en plus isolée face à une Europe coalisée n'en ressort que mieux.

Après le temps du récit chronologique vient celui de l'histoire thématique, exposée dans une seconde grande partie. Cinq chapitres, volontairement transpériodiques de 1789 à 1815, portent la lumière sur l'économie, le fait religieux, les contre-révolutions (on remarquera enfin l'ajout d'un pluriel), les relations internationales ou l'omniprésence de la guerre et insistent sur les continuités à l'œuvre de 1789 à 1815. Le propos de ces chapitres thématiques n'emporterait pas la conviction s'il n'était pas autant problématisé et aussi bien irrigué des apports récents de la recherche. Ainsi, parmi tant d'autres exemples convaincants, le chapitre sur les contre-révolutions, écrit à la lumière des travaux récents d'historiens, de spécialistes de la littérature ou de la philosophie, de Jean-Clément Martin à Roger Dupuy jusqu'à Gérard Gengembre ou Didier Masseur entre autres, rompt avec l'approche monolithique d'un faisceau de phénomènes qui, quelques années plus tôt était encore désigné sous le vocable opaque et uniforme de « contre-révolution ». C'est désormais tout un ensemble de courants intellectuels évolutifs, de penseurs originaux (on pense à Montlosier et Burke), d'itinéraires individuels et collectifs complexes et variés, de stratégies et d'attitudes divergentes et même opposées selon les groupes, les lieux et les époques qui surgissent, parfois dans leurs archaïsmes, sou-



vent sous le sceau d'une modernité qui n'a pas beaucoup à envier – du moins si l'on se réfère aux chansons, caricatures, journaux de presse, pièces de théâtre, réseaux et même sociétés politiques – à celle de leur seul ennemi commun : le révolutionnaire. Toute l'hétérogénéité des contre-révolutions ressort de ce chapitre, mettant mieux en évidence leur échec prévisible dans cette impossibilité à tendre à l'unité. Il ne sera donc plus possible au lecteur de réduire le phénomène des contre-révolutions à ses figures obligées que sont le drame vendéen – qui n'est par ailleurs pas du tout occulté –, la chouannerie, les insurrections armées ou à un prétendu programme unitaire de restauration *in extenso* de l'Ancien Régime! Enfin on remarquera qu'avec beaucoup d'à-propos le choix d'une iconographie variée (caricatures, peinture d'histoire officielle, etc...), d'origine diverse (contre-révolutionnaire ou pas, étrangère ou pas) très souvent commentée par les auteurs apporte une indéniable plus-value au texte, qu'il s'agisse d'un complément informatif ou mieux encore d'un contre-point. Surtout, ces commentaires restituent toute la dimension du conflit entre la représentation et le réel, entre la mémoire et l'histoire de la Révolution et suffisent à rappeler combien les usages publics et plus encore politiques de l'histoire, qu'ils soient à l'initiative des « blancs », des « bleus » ou des « rouges », recouvrent d'un voile opaque la réalité historique.

Tous les autres chapitres thématiques intègrent à leur tour les dernières avancées historiographiques. Ainsi le problème colonial, dans la multitude de ses aspects (tant la question de l'esclavage que la destinée politique ou l'enjeu économique et militaire des colonies) n'est pas évacué du chapitre sur les relations internationales. Des chantiers nouveaux comme celui des « meurtrissures de la chair », incluant la problématique nouvelle de l'histoire du corps, ou encore celui de cette « culture de guerre » qui mobilise toute la société des femmes aux enfants, ont droit de cité aux côtés de ceux, mieux connus, de la réorganisation de l'outil et de la pensée militaire ou des rapports entre armée et politique.

Une troisième et dernière partie, intitulée « L'Atelier de l'historien », constitue sans aucun doute la partie la plus novatrice de l'ouvrage. Elle-même se compose de trois grandes sections : les sources et leur exploitation, problèmes et débats actuels historiographiques et enfin une rétrospective des historiographies de la Révolution et de l'Empire. Cette partie suffit à rappeler combien l'écriture de l'histoire est un chantier perpétuellement en cours, un processus cumulatif sans pour autant être linéaire et jamais totalement définitif. Ainsi, les contextes intellectuels et politiques (pour ne pas dire idéologiques) dans lesquels l'écriture de l'histoire révolutionnaire s'inscrit, l'infléchissent constamment. Une réalité que le chapitre consacré à l'historiographie de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à nos jours met particulièrement bien en valeur. Entre ultras et libéraux du premier *xix<sup>e</sup>* siècle, l'écriture et l'interprétation du moment fondateur et/ou traumatique révolutionnaire reste un enjeu politique majeur, largement réinvesti sous la *III<sup>e</sup>* République qui le déplace et le polarise autour des questions de la légitimité et de la nature du régime républicain. Après 1945, le contexte de la guerre froide rivé à l'influence du parti communiste dans le paysage politique et intellectuel français constitue la nouvelle toile de fond du débat historiographique. Une fois les années 80 et ses reclassements politiques venus, Bicentenaire aidant, un clivage droite/gauche rejoue dans ses prolongements universitaires autour de la question de l'historiographie du drame vendéen. Pour autant, les auteurs s'attachent à souligner qu'un véritable renouvellement de fond de l'historiographie de la Révolution et de l'Empire s'opère depuis l'époque du Bicentenaire. Sous l'impulsion de Michel Vovelle et de ses successeurs, l'ouverture de nouveaux chantiers avec la réhabilitation du politique, des représentations, des pratiques culturelles et la prise

en compte de l'histoire comparative, a permis de dépasser certaines vieilles querelles historiennes. Ce constat de renouveau est similaire pour l'histoire du premier Empire, qui tardivement mais progressivement s'est dégagée du discours hagiographique, de l'histoire des conquêtes et des batailles ou d'un certain franco-centrisme. Là encore des chantiers nouveaux foisonnent autour des politiques de représentation impériales, des mutations économiques et sociales, des processus de régulations politique et sociale (notamment par le biais religieux), des politiques européennes mises en œuvre et des pratiques gouvernementales. Loin d'être un terrain défriché, loin d'être un champ stérilisé par plus de deux cents ans de polémiques, l'histoire de la Révolution et de l'Empire ressort de la lecture de ces pages comme un chantier toujours en construction, que les interrogations du temps présent, les demandes mémorielles contribuent à leur tour à relancer. À ce surgissement de problèmes et de débats nouveaux dans le champ historiographique, au premier rang desquels se trouve la question des femmes en Révolution, l'abolition de l'esclavage, la vente des biens nationaux (et des transformations sociales qu'elle aurait induites), des interprétations de la Terreur, du concept de Révolution atlantique ou encore de l'histoire culturelle de la Révolution et de l'Empire, un long et stimulant chapitre est consacré. Celui-ci se donne pour objectif de faire rigoureusement le point sur les termes et les développements des polémiques en cours, leurs protagonistes, les connaissances acquises (notamment en citant systématiquement les travaux les plus récemment publiés, y compris les articles électroniques) et les zones d'ombre restantes. Ainsi, le développement consacré aux interprétations de la Terreur permet-il de préciser enfin clairement le concept de « Terreur », et retrace de manière critique vingt ans d'affrontements intellectuels autour de cette notion et de sa réalité, à partir des écrits des principaux protagonistes actuels du débat (de Patrice Gueniffey à Françoise Brunel en passant par Arno Mayer et Jean-Clément Martin). Quant au chapitre sur « le monde des lettres et des théâtres », surtout adjoint à celui sur « les sources et leur exploitation », il constitue « un manuel dans le manuel », présentant enfin une des premières grandes synthèses originales de l'histoire culturelle de la Révolution française. Les chapitres sur les femmes dans la Révolution, la vente des biens nationaux ou le concept de Révolution atlantique prouvent que le comparatisme, le transnational et l'ouverture à des influences historiographiques étrangères (notamment les *gender studies*) sont devenus des thématiques non seulement admises mais aussi investies par la communauté des historiens de la Révolution et de l'Empire. Bien sûr, on pourrait regretter que ce manuel ne prenne pas suffisamment en compte les premiers apports de derniers chantiers de l'histoire de la Révolution et de l'Empire, notamment ceux de l'histoire intellectuelle du politique, des dynamiques sociales du politique, de l'histoire des pouvoirs ou encore celle de la Justice. Mais ces champs sont probablement encore beaucoup trop récents pour offrir une véritable synthèse.

Enseignants des premier et second degrés, universitaires, lycéens et étudiants, amateurs éclairés mais aussi et surtout simples curieux, tous pourront se retrouver dans ce livre à la fois agréable à lire, précis et incisif dans son contenu. Si son ambition réussie de sortir du ghetto universitaire l'histoire scientifique est plus que louable, cet ouvrage fait aussi œuvre salubre pour offrir une compréhension démythifiée de la Révolution et de l'Empire. Ce qui à l'heure du règne des émotions, du retour du roman national et des formes de discrédit de la Révolution française est loin d'être une vaine entreprise.

Laurent BRASSART



Michel BIARD (dir.), **La Révolution française. Une histoire toujours vivante**, Paris, Tallandier, 2010, 446 p. ISBN 978-2-84734-638-1, 27 €.

Ce livre en est la preuve : n'en déplaise aux noirs auteurs des Livres Noirs, l'histoire de la Révolution française est encore chaude. Après avoir organisé un colloque sur « les » politiques de la Terreur, Michel Biard continue son utile entreprise de rassemblement et de diffusion des recherches universitaires, démontrant que plus de deux siècles après, le passé révolutionnaire reste un enjeu à la fois scientifique et politique dans notre société si inquiète d'elle-même.

Sans doute appelé à devenir un classique de l'histoire érudite et vulgarisée, cet ouvrage collectif peut d'abord dérouter le lecteur : l'écueil du Livre Blanc a été évité, mais l'ensemble relève d'une histoire inhabituellement engagée. L'ambition de restituer une « histoire vivante » de la Révolution, que Lenoir de La Roche appelait de ses vœux au moment de la création du poste d'historiographe de la République (*Moniteur* du 3 frimaire an IV), place cette entreprise dans la tradition de l'histoire républicaine considérée comme un outil pédagogique d'émancipation. L'identité du lectorat visé ne se laisse pas non plus aisément définir. Ni réservé aux étudiants ni aux universitaires sans non plus pouvoir prétendre toucher le très grand public, ce livre relève d'un genre hybride, trop rare dans l'édition en sciences humaines : le manuel savant, à la fois clair et rigoureux. Les textes, écrits simplement, sont assortis de notes de bas de page et de courtes bibliographies qui permettront aux curieux d'en savoir davantage. L'ensemble s'ouvre hélas sur un possible malentendu qu'il faut vite dissiper. Non, ce livre n'est ni une énième charge contre Furet, ni une répétition des querelles du Bicentenaire, contrairement à ce que pourrait faire croire la préface signée par Michel Vovelle, jamais avare de traits saillants. Ainsi, l'expression « Soboul est mort, Furet est mort et moi-même je ne me sens pas très bien », p. 21, est destinée à devenir une phrase culte d'une historiographie de combat pourtant un peu déconnectée des débats actuels.

Le choix des 27 thèmes, abordés par des chercheurs pour la plupart confirmés, répond à des ambitions forcément différentes. Déconstruisant les idées reçues, les auteurs réussissent le plus souvent à rassembler et à vulgariser les recherches, récentes ou non, qui nuancent ou battent en brèche les légendes noires. Ainsi, le profane apprendra que la Révolution fut une expérience bien plus complexe que la décadence économique (Guy Lemarchand), scientifique et culturelle (Patrice Bret, Philippe Bourdin, Philippe de Carbonnières et Serge Bianchi) ou même morale (contribution de Jean-Jacques Clère sur la famille), que l'on déplore encore parfois. Non, les Lumières ne sont pas « la cause » de la Révolution (Marc Belissa). Oui, la « centralisation jacobine » est un mythe politique péjoratif (Michel Biard). Et non, la Révolution ne fut pas tout entière une dictature politique et judiciaire, mais, si elle est loin d'avoir gommé les inégalités (Jean Bart), elle fut aussi un laboratoire de démocratisation et de laïcisation comme le montrent, pêle-mêle, les contributions de Malcolm Crook, Serge Aberdam, Danièle Pingué, Eric Wauters, Hervé Leuwers, Jacques Guilhaumou, Annie Crépin et Philippe Bourdin. Pour être utiles, ces nombreux rappels ne surprendront pourtant pas les spécialistes de la période.

Certaines synthèses sont plus inédites (on retiendra celle de Jean-Luc Chappey sur l'école) voire audacieuses (la contribution d'Annie Duprat sur l'imaginaire politique atteint le tour de force pédagogique) ou délibérément provocatrices (« Les nobles victimes de la Révolution ? » par Karine Rance, « Une Révolution sans ou contre les paysans ? » de Jean-Pierre Jessenne). L'ensemble montre que l'histoire de la Révolution s'est ouverte à de nouveaux champs, issus des études postcoloniales (article de Marcel Dorigny et

Bernard Gainot sur la « question coloniale ») et de l'histoire du genre, même si cette dernière se traduit souvent en France par une histoire des femmes (« Une absence de révolution pour les femmes », par Martine Laped). Alors que le grand public est invité au déplacement du débat sur la « Terreur » vers celui sur les violences (Jean-Clément Martin) ou à méditer sur l'intégration de la contre-révolution à l'histoire « positive » de la Révolution (Valérie Sottocasa), il peut continuer d'observer l'ouverture de l'historiographie française aux espaces extra-nationaux (contributions de Jean-Paul Bertaud, Pascal Dupuy et Alan Forrest) ainsi qu'à la réévaluation de la période directoriale dans la construction de la République (Pierre Serna). En retraçant deux siècles d'histoires de la Révolution dans l'article de clôture, Claude Mazauric propose enfin un tour d'horizon très utile en dénaturalisant les grands récits aux yeux du public.

Bien sûr, il sera toujours possible de critiquer le caractère un peu hexagonal de cette somme, presque entièrement rédigée par des auteurs français. Or cette limite n'est pas due à un repli, mais aux urgences éditoriales de cette entreprise, pensée en réaction au *Livre Noir de la Révolution française* (2008). Ouvert par Michel Vovelle et refermé par Claude Mazauric, ce livre peut aussi donner l'impression aux non spécialistes ou aux historiens d'autres périodes d'être l'expression un peu réductrice d'une école de pensée. Toutefois, le large éventail des thèmes abordés, la présence de contributeurs de sensibilités diverses, la prépondérance des thèmes consacrés au champ politique ainsi que l'usage constant de la méthode historiographique dans les contributions, démontrent qu'au-delà des mots d'ordre de rigueur, les interprétations concurrentes (on pense évidemment à Furet) sont en réalité non seulement prises en compte, mais pleinement intégrées. Vingt ans après 1989, l'histoire engagée de la période révolutionnaire a dépassé les apories dans lesquelles le Bicentenaire l'avait laissée et même parfois discréditée. Au prix d'un profond renouvellement, cette somme montre qu'elle se porte aujourd'hui plutôt bien.

Guillaume MAZEAU

Paul R. HANSON, **Contesting the French Revolution**, Chichester, Wiley-Blackwell, 2009, 229 p., ISBN 978-1-4051-6084-1, 34.95 \$.

Paul Hanson, qui nous a récemment livré deux ouvrages d'exception, *The Jacobin Republic Under Fire* (Pennsylvania University, 2003), histoire de l'insurrection fédéraliste de 1793, et un *Historical Dictionary* de la période révolutionnaire (Lanham, 2004), nous offre ici un bilan très complet des ouvrages les plus récents consacrés à la Révolution française, essentiellement en langue anglaise. Son livre adopte une structure thématique assez représentative des sujets de prédilection des auteurs anglo-américains, depuis la question des origines de la Révolution jusqu'à son héritage contesté (d'où le titre), en se concentrant sur la critique révisionniste de l'analyse sociale marxiste, la prise en ligne de compte de la sphère publique habermasienne, la dynamique des droits de l'homme, la lutte antiféodale. Nous apprenons ainsi qu'un renouveau de la thèse marxiste classique est inscrit à l'ordre du jour, avec le récent ouvrage de Henry Heller sur *The Bourgeois Revolution in France, 1789-1815* (New York, 2006). Le terrain ayant été déblayé par l'étude exhaustive du contenu des cahiers de doléances, publiée en 1998 par John Markoff et Gilbert Shapiro, d'où il ressort qu'une véritable révolution antiseigneuriale se préparait dans les campagnes françaises, dont la Grande Peur constitue le prologue et la législation sociale de la Convention montagnarde l'aboutissement. L'abolition



de la féodalité est également le sujet de l'important ouvrage de Michael Fitzsimmons sur la nuit du 4 août 1789 (*The Night the Old Regime Ended*, Pennsylvania, 2003). Analyse qui fait apparaître l'émergence d'un « consensus fonctionnel » qui anima les travaux de l'Assemblée constituante pendant le reste de son mandat et qui mina les structures de l'Ancien Régime.

D'un intérêt particulier s'avère le chapitre 3 du livre de Hanson sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, à la suite de l'étude stimulante de Lynn Hunt, *Inventing Human Rights : a History* (New York, 2007), qui met en évidence « la logique implacable des droits », destinée à mobiliser tant l'opinion populaire que celle des élites. Logique qui est le reflet, selon Hunt, du grand mouvement d'émancipation qui gagne les esprits, se traduisant par une prise de conscience progressive des droits naturels applicables à tous sans exception, et entraînant toute une série de mesures émancipatrices : octroi de l'état civil aux minorités religieuses, aux protestants d'abord (édit de 1787), aux juifs ensuite, proclamés libres et égaux par l'Assemblée constituante, aux compagnons affranchis de leurs maîtres lors de l'abolition des corporations en 1791, aux paysans libérés du poids des redevances seigneuriales, aux domestiques de sexe masculin qui reçoivent le suffrage en 1793, bientôt aux esclaves noirs promis à la liberté dans les colonies françaises. Prise de conscience à vocation universelle, qui rend envisageable, voire incontournable à terme, l'attribution de tels droits civils égaux aux femmes.

Hanson consacre son chapitre 4 à l'échec de la monarchie constitutionnelle en France. Comment un roi de droit divin, formé selon les principes de l'absolutisme royal, pouvait-il en son âme et conscience entériner des décrets qui dépossèdaient de leurs droits séculaires clergé et noblesse, et affirmaient, sans même évoquer la personne royale, que la souveraineté était indivisible et résidait dans la nation ? Un roi qui tenait son autorité de Dieu pouvait-il régner au nom de la loi, une loi à laquelle il serait désormais soumis comme tout autre citoyen du royaume ? Le roi et la reine, entourés de leurs courtisans, ont-ils tout simplement refusé de jouer le jeu et se plier à la nouvelle structure constitutionnelle ? Ou les députés les plus radicaux de l'Assemblée ont-ils créé un carcan si contraignant pour le pouvoir royal qu'aucun monarque n'aurait pu s'y soumettre ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui aux chercheurs qui se penchent sur la brève histoire de la « monarchie limitée » de modèle français. Ce débat mérite d'être examiné à la lumière du livre de Timothy Tackett sur la fuite à Varennes (*When the King took Flight*, Harvard, 2003), ainsi que du texte récemment publié par Jean-Christian Petitfils et Jacques de Saint-Victor, la « Déclaration du Roi adressée à tous les Français à sa sortie de Paris », du 20 juin 1791 (*Testaments et manifestes de Louis XVI*, Paris, Équateurs, 2009). Le roi ne s'était-il rallié aux conquêtes démocratiques que forcé et contraint ? Ce texte révèle au contraire un Louis XVI ayant tourné le dos à l'absolutisme, qui ne se présente plus comme le roi de France mais comme celui des Français, dévoué à ses concitoyens et soucieux de régner suivant les lois : un roi qui se serait transformé, certes trop tard, en véritable monarque constitutionnel.

En ce qui concerne la République, Hanson a des pages intéressantes inspirées des travaux de Malcolm Crook (*Elections in the French Revolution*, Cambridge, 1996) et de Peter McPhee (*Living the French Revolution, 1789-1799*, New York, 2006), qui ont mis en évidence le succès des campagnes électorales communautaires dans le ralliement des populations à l'idée républicaine et leur apprentissage de la démocratie. Quant aux colonies et à l'esclavage aux Antilles, il souligne tout l'intérêt des ouvrages de Laurent Dubois

(*Avengers of the New World*, Harvard 2004; *A Colony of Citizens : Revolution and Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804*, Chapel Hill, 2004) et de J. D. Garrigus (*Before Haiti : Race and Citizenship in French Saint-Domingue*, New York, 2006). Sur la vertu en politique à l'époque des Lumières françaises, on aura intérêt à consulter les études de M. Linton : *The Politics of Virtue* (New York, 2001), et « Fatal Friendships », (*French Historical Studies*, 31, hiver 2008, p. 51-76). Linton y réfute la thèse de François Furet selon laquelle les jacobins auraient inventé l'idée de vertu, tout en soulignant que la Terreur a eu pour effet de discréditer cet idéal dans la politique, tout au moins en France et en Angleterre.

Outre-Atlantique, le Directoire connaît un regain d'intérêt grâce aux thèses diamétralement opposées de deux chercheurs américains, James Livesey et Howard Brown. Le premier s'est penché sur le rôle à ses yeux crucial qu'aurait joué le Directoire, malgré son instabilité chronique, qui rendit possible l'avènement de Napoléon Bonaparte, en posant les fondations de la démocratie en Europe (J. Livesey, *Making Democracy in the French Revolution*, Harvard, 2001). Livesey aboutit en effet à la surprenante conclusion qu'entre 1795 et 1800, un nouveau républicanisme démocratique fut élaboré, alors que jacobins et sans-culottes avaient échoué dans leur tentative d'établir une société politique où les droits universels n'entraveraient pas les libertés individuelles. Après Thermidor, les républicains au cœur du pouvoir directorial, tels Constant, Daunou et François de Neufchâteau, ont réussi à jeter les bases d'un tel régime : contraste frappant entre la démocratie libérale du Directoire et l'égalitarisme démocratique des jacobins. Howard Brown souligne au contraire l'insuccès criant de la démocratie libérale du Directoire, qu'il attribue à la violence endémique, aux formes de justice contestables et au recours réitéré à la répression musclée. Les vingt-six districts militaires lui fournirent l'instrument de cette répression, qui fut accueillie favorablement par une population écœurée par le désordre civil. L'État sécuritaire mis en place aurait ainsi balisé la voie au régime de Napoléon après 1802. Conclusions nuancées, comme on le sait, en France, par Bernard Gainot, Michel Biard et Pascal Dupuy.

Hanson consacre tout un chapitre à Napoléon. Il souscrit au consensus entre historiens de nos jours, qui veut que la Révolution ait fondé la démocratie moderne, et il ne saurait donc admettre que l'homme qui se proclama empereur ait pu construire son empire sur cette fondation. Même si les carrières furent ouvertes aux talents, les libertés furent victimes de la censure et de la coercition ; nonobstant le Code Napoléon qui établit une égalité légale, toujours en vigueur aujourd'hui, les femmes furent subordonnées aux hommes dans le cadre de la famille patriarcale, tandis que noirs et gens de couleur ont souffert du rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises. Certes, le 18 Brumaire, coup de force d'un général putschiste contre les deux chambres, demeure un mythe, dû au charisme de son auteur. Pourtant, la démocratie était déjà compromise sous le Directoire, et l'État sécuritaire était déjà en place. Le régime consulaire est une dictature progressive, qui va de plébiscite en plébiscite, le gouvernement « parlementaire » étant basé sur les nominations et non sur les élections. Sans doute, le système électoral était censé à l'époque produire l'unanimité. Mais la France ne s'est jamais entièrement remise de telles compromissions, l'abandon de l'autorité légale, associé à l'apparition d'un leader providentiel, y ayant instauré la tradition toujours vivace d'un exécutif puissant, la méfiance du pluralisme et le mépris, même voilé, du parlementarisme ! Le paradoxe de Napoléon, selon Steven Englund, c'est qu'en pur produit de la Révolution, il l'a terminée et trahie tout à la fois (*Napoleon : a Political Life*, Harvard, 2004).



La réalisation principale de l'Empire a été une centralisation étatique forte et structurée, plus efficace et moderne que par le passé (M. Lyons, *Napoleon Bonaparte and the Legacy of the French Revolution*, New York, 1994). Grâce à ses guerres continentales, Napoléon a réussi à exporter à l'étranger nombre d'idéaux révolutionnaires qu'il a trahis en France. Mais ces guerres ont semé la mort à une échelle catastrophique : entre 1803 et 1814, la France à elle seule a connu des pertes de plus d'un million (bien plus que les pertes dues à la Terreur et la Vendée combinées). Il n'empêche que la population française est passée de 26 millions en 1789 à 30 millions en 1815.

La prise en considération du nombre de victimes de l'épopée militaire amène Hanson à examiner l'effet de la violence révolutionnaire, qu'il s'agisse des massacres de septembre ou de la répression sous la Terreur. La violence a-t-elle été « le moteur de la Révolution », comme l'affirmait Simon Schama en 1989 ? Tant Lynn Hunt que Jack Censer ont exprimé l'opinion en 2005, dans l'*American Historical Review*, que les députés bourgeois qui ont fait la Révolution dépendaient du soutien populaire, donc de la violence populaire qui a poussé la Révolution en avant. Hanson partage plutôt l'avis de David Andress, qui estime que la Terreur a détruit ce qu'elle tendait à préserver (*The Terror : the Merciless War for Freedom in Revolutionary France*, New York, 2005). Même si la Terreur demeura « légale » malgré ses excès, comme l'a fait observer Alan Forrest, elle a mis en place une répression étatique, militarisée ensuite par le Directoire. Hanson demeure convaincu que la « politique participative », et non la violence, a été le moteur de la Révolution. Elle s'estompe sous l'autoritarisme libéral du Directoire et disparaît pour de bon sous Bonaparte. La violence se poursuivra, sous diverses formes, notamment celle de la faim et de la privation : le droit à la subsistance engendre les dernières journées de germinal et prairial an III, mais continuera de nos jours à solliciter les gouvernements des pays du Tiers Monde.

C'est l'un des aspects de l'héritage de la Révolution évoqué dans le dernier chapitre du livre de Hanson. Quels en sont les autres ? Sans conteste, aux yeux de Peter McPhee, le fait social le plus marquant de la Révolution française a été l'abolition des redevances et obligations seigneuriales : la société paysanne en est sortie transformée (*The French Revolution, 1789-1799*, Oxford, 2002). C'est dire l'importance de la nuit du 4 août 1789 mais aussi de la législation sociale de juin-juillet 1793, qui en a apporté le parachèvement. Le fait politique le plus marquant ? Indiscutablement, la naissance de la République. La Révolution une révolution bourgeoise ? Non pas au sens où l'entendait Marx, malgré les efforts déployés par Henry Heller pour ressusciter cette interprétation. Mais Hanson n'est pas convaincu non plus par les arguments de Sarah Maza, tendant à démontrer que la bourgeoisie n'est rien de plus qu'un mythe (*The Myth of the French Bourgeoisie : an Essay on the Social Imaginary, 1750-1850*, Harvard, 2003). Au bout du compte, comme l'affirmait Robert Darnton en 1989 dans la *New York Review of Books*, la Révolution a créé un nouveau sens de « possibilité illimitée » en donnant aux gens ordinaires la conviction qu'en travaillant ensemble ils pouvaient changer le monde.

Précisons enfin qu'une ample bibliographie complète ce bilan et témoigne de la richesse de la contribution des chercheurs anglo-américains à l'historiographie révolutionnaire : bibliographie dans laquelle les chercheurs étrangers, notamment français, sont également à l'honneur.

Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE, **La Révolution française pour les nuls**, Paris, First Editions, coll. « Pour les nuls », 2009, 420 p., ISBN 978-2-7540-0811-2, 22,90 €.

Créée aux États-Unis au début des années 1990 et destinée aux débutants en informatique, la collection « Pour les nuls » aborde désormais des domaines très divers, de la cuisine au *marketing*, en passant par le bricolage et la puériculture. L'objectif est de rendre accessibles au plus grand nombre les connaissances de base sur un sujet donné, en utilisant un style toujours alerte, qui cherche à soutenir l'attention du lecteur profane par l'usage de calembours, de jeux de mots et de comparaisons décalées : « rire tout en apprenant », tel est le slogan affiché sur le site internet de la collection. La formule a rencontré un grand succès public, devenant une véritable référence collective, même si des critiques ont pu être récemment émises sur les faiblesses et le parti pris de certains titres de sciences humaines (Gaël BRUSTIER, « Ce que parler aux 'nuls' veut dire », dans *Le Monde diplomatique*, octobre 2009, p. 28). Depuis 2004, la série « Pour les nuls » s'est enrichie de volumes historiques, qui ont suscité un véritable engouement : 800 000 exemplaires de *L'Histoire de France pour les nuls* auraient ainsi été vendus depuis cinq ans. En 2009, c'est au tour de la Révolution française d'être expliquée aux « nuls », par l'intermédiaire d'Alain-Jacques Czouz-Tornare.

L'ouvrage remplit-il ses objectifs ? Sur le style, rien à dire : légèreté de ton et jeux de mots – il y en a pour tous les goûts – sont au rendez-vous, contribuant effectivement à ôter tout ennui à la lecture de ce gros volume de 420 pages. Sur le fond, l'impression est plus mitigée. Après une profession de foi d'objectivité (« nous vous offrons ici une vision globale et équitable de la Révolution française », p. 3), Alain-Jacques Czouz-Tornare affirme que « n'ont manqué à la Révolution ni le crime ni la poésie. Et chacun y trouvera son compte, à défaut de le régler » (p. 9). Chacun peut y trouver son compte certes et s'il y a bien équilibre entre les interprétations, ce qui est fort louable, force est de constater qu'il s'agit souvent d'un équilibre dans la caricature. Ainsi, on n'évitera pas dans les deux premiers chapitres, la traditionnelle appréciation – qu'il aurait été facile de bousculer un peu – sur les philosophes « pères spirituels de la Révolution » et sur les « bêtises » de Louis XVI. La quatrième partie, consacrée aux années 1792-1794, offre au lecteur un véritable florilège de clichés sur la Terreur. Dans l'introduction de cette partie, l'auteur explique que « les comités de surveillances révolutionnaires règnent en maîtres et font peser la terreur sur le pays afin d'y rétablir l'ordre républicain quoi qu'il en coûte » (p. 204). Plus loin, on apprend que « la Convention n'en continue pas moins de légiférer tous azimuts, mariant à tour de bras la carpe démocratique avec le lapin libéral » (p. 223). Les informations ne sont pas toujours vérifiées : selon l'auteur, « six mille Lyonnais sont égorgés et déchiquetés » (p. 234) lors de la répression de l'insurrection de 1793, alors que le nombre exact des victimes, connu depuis longtemps, est de 1 865 personnes fusillées ou décapitées (même remarque pour les chiffres des victimes lyonnaises de la réaction thermidorienne, p. 292). En revanche, pas un mot sur les représentants en mission, leur rôle exact et les images fantasmatiques qu'ils ont pu susciter depuis 1794.

Mais que les révolutionnaires se rassurent, il y en a autant pour l'autre camp : le cardinal de Rohan devient ainsi « un dépravé pas très catholique » (p. 37), « la famille Bourbon, à force de consanguinité, est alors ce qu'on appelle une fin de race » (p. 300), tandis que les compagnons de Jésus se livrent à Lyon à « des chasses à l'homme aux airs de pogromes » (p. 292). Par un raccourci pour le moins surprenant, l'auteur va même jusqu'à renvoyer dos à dos catholiques sanguinaires et révolutionnaires enragés, issus, selon lui, du même creuset : « La Révolution est d'ailleurs, à l'origine, profondément marquée



par l'héritage catholique. Elle reprend l'idée de l'Inquisition de retirer la qualité d'hommes à ceux qui gênent et d'en finir avec eux » (p. 248). Quelques pages après (p. 267), le lecteur apprend en effet comment, pendant la Terreur, le totalitarisme républicain a succédé au totalitarisme catholique ! Plus globalement, les passages concernant les questions religieuses contiennent beaucoup d'affirmations erronées, notamment sur l'attitude du clergé catholique et de ses fidèles à l'égard de la Révolution. Enfin, le souci d'équilibre n'est pas toujours respecté dans la structure même de l'ouvrage : les contre-révolutionnaires auraient quand même pu avoir leur place parmi les dix lieux de mémoire sélectionnés en annexe, tandis que *Le réveil du Peuple* aurait mérité de figurer parmi les dix chansons phares de la période !

En dépit de ces simplifications abusives, cet ouvrage possède des qualités indéniables. L'auteur apporte en effet des jugements nuancés sur des événements (les guerres de Vendée) et des périodes (le Directoire) souvent caricaturées par ailleurs, notamment dans les manuels scolaires. Le déroulement chronologique est clairement exposé et l'auteur n'oublie pas d'évoquer, dans un dernier chapitre, l'Empire et la Restauration pour mesurer l'héritage politique immédiat de la Révolution. On peut dire ainsi que le pari éditorial est globalement gagné : offrir une synthèse claire et accessible à tous sur une suite d'événements particulièrement complexes. Il est seulement regrettable, je le répète, que l'abus de formules lapidaires contribue à entretenir les habituelles légendes – noires ou roses – de la Révolution. Mais à une époque où le livre d'histoire a quitté depuis bien longtemps le rayon des *best-seller* et où la télévision propose des fictions calamiteuses sur la période, il faut malgré tout remercier A.-J. Czouz-Tornare d'avoir mené à bien cette œuvre de vulgarisation iconoclaste et jamais ennuyeuse, qui, espérons-le, pourra réveiller la curiosité du grand public pour la Révolution.

Paul CHOPÉLIN

MAX GALLO, **Révolution française**, vol. 1 : **Le Peuple et le Roi (1774-1793)** et vol. 2 : **Aux armes citoyens!**, Paris, XO Éditions, 2008 et 2009, 379 et 384 p., ISBN 978-2-84563-349-0 et 978-2-84563-350-6, 21.90 et 19.90 €.

La priorité ici est au spectaculaire de préférence sanglant, le volume 1 débutant par l'exécution du roi (pas moins de 5 pages !). Rien que de l'événementiel : les journées d'octobre 89 occupent à elles seules une dizaine de pages (I, p. 167-177), soit la quasi totalité du chapitre 19 de la 3<sup>e</sup> partie, tandis qu'une page et demie suffit à expédier la fête de la Fédération de 1790 (I, p. 196-197). À titre de comparaison, la nuit du 4 août tient en une demi page (I, p. 163-164) et la Déclaration des droits de l'homme est expédiée en à peine une page (p. 164). Le roi faible et affable, bon vivant somnolent, est omniprésent dans l'ouvrage, alors même qu'il n'est plus effectivement le centre du pouvoir après juillet 89. Rien ici sur les révolutions dites atlantiques ou si peu sur les événements en province. On reste bien au *show* révolutionnaire à Paris, perçu à travers un Louis XVI doté d'une mauvaise vue.

La seule référence extérieure citée (I, note p. 117) est *La Gazette d'un Parisien sous la Révolution, lettre à son frère, 1783-1796*, Perrin, 1976, qui lui sert tellement de fil conducteur durant tout l'ouvrage, que l'on ne sait plus très bien parfois qui s'exprime de Ruault ou de Gallo (I, p. 194). Rappelons qu'il y a plus d'un siècle, l'historien Philippe Sagnac jugea sévèrement Nicolas Ruault, assimilé aux royalistes, dont le récit lui sembla avoir été écrit sous la Restauration (*La révolution du 10 août 1792*, Paris, 1909, p. 189 et

194). Pas de place d'ailleurs dans cette histoire de Max Gallo pour une bibliographie mais 4 pages dites « du même auteur ».

On relèvera au passage quelques inexactitudes, notamment lorsque Max Gallo évoque un ordre de concentrer des troupes autour de Paris qu'après le 24 juin 1789 ce qui est inexact (I, p. 125). Il ne nous dit presque rien sur les révoltes militaires de 1790, lesquelles se déroulent il est vrai loin de Ruault, en province, dans ces départements dont Max Gallo peine à annoncer la naissance. L'affaire de la révolte du régiment de Châteaueux est effleurée (I, p. 205), avec une erreur à la clef : soi-disant plusieurs roués et non un seul comme dans la réalité. Gallo parle de « quelques régiments de Suisses, qu'on va concentrer aux Tuileries » (I, p. 275) en prévision du 10 août 1792, alors que seuls les 950 hommes du régiment des Gardes suisses sont employés à cette tâche (I, p. 280). Nous n'allons pas établir la liste de ce qui manque à l'ouvrage. Ce serait une bien trop longue litanie. Mais tout de même : rien ou presque sur l'œuvre de la Législative et le contenu de la Constitution. Où est passée dans ce livre la *Patrie en danger* réduite à quelques lignes (I, p. 275)? Par contre, l'auteur met consciencieusement l'accent sur la religion malmenée et précise bien que l'Assemblée nationale a refusé de déclarer le catholicisme religion d'État (I, p. 192). Et de stigmatiser au passage les athées avec Robespierre, tout en se montrant bien déférent envers « Sa Sainteté » le pape (II, p. 289), et en exultant au retour de « l'antique foi de nos pères » (II, p. 298 et 301). Ne cherchez pas l'index ! Il est vrai qu'on y trouverait « Louis » comme il le nomme affectueusement, à presque toutes les pages. La fuite du roi occupe tout le chapitre 23 (I, p. 210-221). S'il doit bien reconnaître que Louis XVI « se doute que la reine informe les souverains étrangers de la situation française et même des mouvements de troupes », Gallo réfute le terme de « trahison », « ce mot n'a pas grand sens pour elle, pour lui. Ils sont fidèles à la monarchie » (I, p. 259), oubliant que le premier fonctionnaire de l'État a prêté serment de fidélité à la Constitution. Le jugement et l'exécution du roi occupent tous les derniers chapitres du 36 au 40, p. 351 à 378. On se croirait dans un grand spectacle de Robert Hossein. Dans le chapitre 30 tout entier consacré au 10 août (I, p. 280-290), Max Gallo utilise le « patriote Palloy » pour évoquer comme les auteurs royalistes « la canaille de Paris » qui va prendre les Tuileries (I, p. 287) et pour faire bon poids en appelle à Bonaparte s'en prenant à la « vile canaille » massacrant les Suisses (I, p. 290). Ceux qui seront les fondateurs de la République sont grossièrement décrits par Ruault, dont l'académicien dit partager les jugements de valeur (I, p. 340). Max Gallo insiste exclusivement sur les aspects les plus terribles de la journée. Il évoque au chapitre 31 « un millier [de morts], dont plus de six cents défenseurs du château, Suisses et aristocrates venus défendre le roi » (I, p. 294), ce qui est exagéré en ce qui concerne les Suisses. Il évoque 150 Suisses prisonniers au Palais-Bourbon (I, p. 299), réclamés par les sans-culottes, mais ne dit pas que ces 350 Gardes suisses en réalité vont tous être sauvés. Valmy tient en deux pages (I, p. 323-325) mais le chapitre 32 est tout entier consacré aux massacres de septembre (I, p. 304-315).

Le tome II est à l'avenant : une révolution ténébreuse au jour le jour, comme si vous y étiez, grâce à un talent exceptionnel de conteur à l'affût des événements et des canons mais sans recul, tout en tirant... le meilleur parti des journaux de l'époque ! On ne s'attardera pas sur les petites erreurs, comme lorsqu'il prétend que Bordeaux est débaptisée en « Bec-d'Ambès » (en fait Commune-Franklin), alors que c'est le département de la Gironde qui prend ce nom (Cf. p. 98, 114, 118).

La plume dévie parfois, même si l'envolée lyrique, dont il abuse parfois, fait office de cache-misère intellectuel. Ainsi, « on rafle » à différentes reprises (II, p. 74 et 261-262). Et de nous ressortir subrepticement la rengaine du dérapage de la Révolution (II, p. 377). Vers la fin, il expédie *illico presto* l'an VII (1798-1799) pour se précipiter sur le 18 bru-



maire, sabre au clair ! Encore plus pressé que Bonaparte, il le fait quitter Paris pour Nice le 21 ventôse an IV et épouser Joséphine dans la capitale le 29 suivant (II, p. 274-275) ; bévue de documentaliste sans doute ! On remarquera dans le volume 2 la trop grande répétition de certaines expressions scandées un nombre incalculable de fois, comme la « fenêtre » de la guillotine. Il en va de même des « ventres », qu'ils soient le surnom donné au Centre, ou ceux des hommes « creux », « pourris » ou « dorés ».

Sommes-nous en présence d'un avant-goût douteux d'une nouvelle histoire officielle, formatée pour une France ci-devant héritière de la Révolution, toujours séduite par sa force libératrice, mais ne voulant plus faire exception dans une Europe aux racines décidément chrétiennes ? Michelet sans le souffle, Max Gallo rêve d'une fille aînée de l'Église qui se prénommerait Marianne, avec ce livre que savoureront avec délectation tous les pourfendeurs des conquêtes révolutionnaires.

Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE

## VARIA

« Lumières radicales, radicalisme des Lumières », **Lumières**, n° 13, coordonné par Jean MONDOT et Cécile RÉVAUGER, 1<sup>er</sup> semestre 2009, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 205 p., ISBN 978-2-86781-608-6, 22 €.

Ce numéro de la revue *Lumières* est consacré au concept de « Lumières radicales », devenu paradigme et objet d'un débat parmi les philosophes et les historiens spécialistes des Lumières, depuis les ouvrages de Margaret Jacob, *The Radical Enlightenment, Pantheists, Freemasons and Republicans* (1981) et surtout de Jonathan Israel, *Radical Enlightenment, Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750* (2001, traduit en français en 2005) et *Enlightenment Contested, Philosophy, Modernity and the Emancipation of Man, 1670-1752* (2006). Un ouvrage collectif reprenant les termes de ce débat a été publié en 2007 aux éditions Amsterdam sous le titre ; *Qu'est-ce que les Lumières « radicales » ? Libertinage, athéisme et spinozisme dans le tournant philosophique de l'âge classique*. Le numéro 13 de *Lumières* poursuit cette discussion en proposant tout d'abord une interview électronique de Margaret Jacob et de Jonathan Israel à la manière des « regards croisés » de notre revue, puis cinq contributions de Fabienne Brugère, Yves Citton, Nicolas Dubos, Maiwenn Roudaut et Céline Spector.

Le concept de « Lumières radicales » au sens que lui donne Jonathan Israel est loin d'être admis comme opératoire par tous les chercheurs. Si tous les dix-huitiémistes acceptent l'existence de courants plus ou moins « radicaux » dans les Lumières, la définition, le sens et l'histoire de cette « radicalité » suscitent plus de divergences que d'accords avec la thèse initiale de Jonathan Israel. Il est inutile ici d'en reprendre les éléments principaux. On les trouvera résumés dans mon compte rendu de l'édition française de *Radical Enlightenment* dans le numéro 345 des *AHRF* (juillet-septembre 2006).

Depuis 2001, la thèse de Jonathan Israel a été l'objet de vives critiques de la part des historiens et des philosophes. Dans un numéro récent (2009/1) des *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Antoine Lilti en a proposé une lecture critique à la fois très convaincante, très exhaustive et très argumentée (« Comment écrit-on l'histoire intellectuelle des Lumières ? Spinozisme, radicalisme et philosophie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2009/1, 64<sup>e</sup> année, p. 171-206). J'y renvoie donc en me contentant ici d'indiquer les principaux points en débat.

On a remarqué d'abord que la démarche de recherche « d'influences » dans la lignée de l'histoire des idées utilisée par Israel ne permettait pas de contextualiser les débats, les passages, les réceptions, les transferts des textes et n'offrirait finalement qu'une vision désincarnée des Lumières. Une autre critique touche au concept lui-même. La dichotomie entre « Lumières radicales » et « Lumières modérées » apparaît comme une construction *a posteriori* et comme un lit de Procuste dans lequel Jonathan Israel cherche à faire rentrer des auteurs dont la pensée est plus complexe et plus évolutive. Enfin, le sens même de la radicalité telle que l'utilise Israel a été contesté. Pour lui, la radicalité est un monisme fondé sur le refus de la religion révélée, du déisme et de la transcendance du social et du politique. Or le lien entre le refus de la religion révélée et le radicalisme social et politique est loin d'être évident. L'athéisme ou le panthéisme sont-ils nécessairement égalitaires et démocratiques? La pensée athée peut très bien s'accommoder d'une conception aristocratique de la société qui considère que la crédulité des masses est un fait de nature. Enfin *a contrario*, l'égalitarisme et le républicanisme de Rousseau ne l'empêchent pas de développer une conception de la religion tout à fait opposée à celle du cercle holbachique, cela fait-il pour autant de Rousseau un « modéré »? J'avais moi-même fait remarquer dans le compte rendu cité plus haut que l'un des points communs aux théoriciens regroupés par Israel sous le chapeau du « radicalisme » est qu'ils se trouvent presque tous en dehors du courant jusnaturaliste. Celui-ci implique en effet, une forme de transcendance du droit qui s'appuie à l'époque, soit sur une conception de la nature humaine comme émanation du divin, soit sur une conception morale de l'état de nature. Pour Israel, « l'amoralisme » philosophique est plus « radical » que l'école du droit naturel. Une des thèses les plus discutables d'Israel est d'ailleurs la caractérisation de la philosophie de Locke comme une réaction « modérée » au radicalisme spinozien. Israel considère que le droit naturel lockéen ne peut bénéficier de l'étiquette « radicale », niant l'apport potentiellement révolutionnaire d'une pensée fondée sur l'idée d'une morale naturelle transcendante justifiant le droit à l'insurrection.

On retrouve l'ensemble de ces débats dans l'interview croisée entre Margaret Jacob et Jonathan Israel. La discussion porte d'abord sur la question de la chronologie des Lumières et de la pertinence du concept de « crise de conscience européenne » de Paul Hazard, puis sur la question du sens de la « radicalité ». Les deux auteurs débattent ensuite de la question des vecteurs du radicalisme et de sa traduction en termes politiques. Existe-t-il des Lumières « conservatrices », « nationales »? Quel est le statut de Locke dans le schéma de la radicalité selon Jonathan Israel? Y a-t-il des apports de la franc-maçonnerie aux « Lumières radicales »? Celles-ci défendent-elles une conception particulière du genre, de la race?

Sans vouloir distribuer des *satisfecit* et des blâmes, j'avoue que la conception historique de Margaret Jacob me convainc nettement plus que l'approche d'Israel qui aboutit à des clivages largement artificiels. La catégorie des « Lumières conservatrices » englobant Locke, Montesquieu, Voltaire, Turgot et Kant est particulièrement confuse à mon sens. De même — mais ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres — on ne voit pas très bien pourquoi Turgot se situerait dans les Lumières « conservatrices » et Condorcet dans l'héritage de la « radicalité »...

Les cinq contributions qui suivent cet échange sont consacrées au rapport de Hobbes aux « Lumières radicales » (Nicolas Dubos), à Montesquieu (Céline Spector), à la question du « genre » (Fabienne Brugère), de l'émancipation des Juifs (Maiwenn Roudaut), et enfin aux conséquences du paradigme des « Lumières radicales » sur le débat contemporain autour des Lumières (Yves Citton).



Dans l'ensemble, ces contributions sont plutôt critiques ou dubitatives quant au paradigme de Jonathan Israel. Le premier texte pose la question de la « modernité » et de la « radicalité » de Hobbes à la lumière des analyses de Leo Strauss et de Jonathan Israel. Le deuxième, celui de Céline Spector, revient sur la caractérisation de Montesquieu comme faisant partie des « Lumières conservatrices » (voire réactionnaires) par Israel au prisme de la question de l'émancipation des femmes. La démonstration est particulièrement convaincante : Montesquieu ne se laisse pas facilement enfermer dans des catégories *a priori*... Les contributions de Fabienne Brugère et Maiwenn Roudaut étudient l'utilité du concept de « Lumières radicales » appliqué aux questions du « genre » et de la tolérance dans les débats allemands sur les juifs. Enfin, le texte d'Yves Citton juge de sa pertinence dans les débats politiques du *xxi*<sup>e</sup> siècle sur l'actualité des Lumières. Il reconstruit le concept de « Lumières radicales » d'une manière très différente de celle de Jonathan Israel. La *doxa* contemporaine des critiques des Lumières comme « machine à nier la différence » (p. 155) peut être elle-même soumise à la radicalité des Lumières.

Pour conclure : si les « Lumières radicales » de Jonathan Israel peuvent apparaître — aux historiens en particulier — comme un concept exagérément rigide et désincarné, le débat induit par ce questionnement est en revanche porteur de réflexions fructueuses. L'interview et les articles rassemblés ici en sont autant d'exemples.

Marc BELISSA

Léonard BURNAND, **Les pamphlets contre Necker. Médias et imaginaire politique au *xviii*<sup>e</sup> siècle**, Paris, Classiques Garnier, 2009, 410 p., ISBN 978-2-8124-0066-7, 59 €.

Le Genevois Jacques Necker, banquier protestant, a été la cheville ouvrière des multiples tentatives de réformes, et d'assainissement, du système fisco-financier de la vieille monarchie française. Étranger, pas catholique du tout – il avait épousé une fille de pasteur – il est également banquier, un état assez déconsidéré après les innovations malheureuses de Law quelques décennies plus tôt. Necker a assisté, à son corps défendant, à la déroute de la monarchie avant de prendre le chemin du retour en Suisse en 1790. Nommé en 1777 « directeur général des finances », et non « contrôleur général » en raison de sa religion, il commence par accompagner ses réformes d'une intense production de textes justificatifs. Il se sert également des réseaux établis par son épouse grâce à son salon. Mais il se heurte bien vite à la défiance, puis à la franche hostilité des physiocrates. Les deux camps qui vont s'affronter durant plus de vingt ans sont très tranchés car, outre des querelles de personnes (face à Necker, il y a Turgot, Condorcet et Voltaire, par exemple, ce dernier tentant de se rapprocher de Necker dès que ce dernier accède au pouvoir, après 1775, comme le note Léonard Burnand, p. 66) on assiste à l'affrontement de deux conceptions du développement économique de la France. Grossièrement, du côté des « sullistes », comme ils se nomment eux-mêmes, on trouve, les physiocrates déjà évoqués, partisans d'une richesse fondée sur la propriété foncière et la mise en valeur terrienne ; Necker, en revanche, se place du côté des « colbertistes », qui encouragent autant les initiatives privées que le rôle des autorités centrales dans le développement d'une économie de la marchandise et de la manufacture. Dès que le banquier genevois publie un *Éloge de Jean-Baptiste Colbert*, en 1773, puis *Sur la législation et le commerce des grains*, en 1775, Condorcet réplique par *Sur l'abolition des*

corvées, 1775, et *Réflexions sur le commerce des blés*, en 1776, tandis que l'abbé Nicolas Baudeau, polémiste habile et bien informé, fait paraître *Éclaircissements demandés à M. N\*\* sur ses principes économiques et sur ses projets de législation au nom des propriétaires fonciers et des cultivateurs français*. L'ouvrage, vif dans la forme et le sérieux et argumenté sur le fond, remporte un succès important dont témoignent les commentaires dans nombre de ces textes dont le projet est de « dévoiler » au public la réalité des enjeux politiques du moment. Les *Mémoires secrets*, de Pidansat de Mairobert, *La correspondance littéraire secrète* de Métra et *L'année littéraire* de Fréron en témoignent. Necker, qui se tenait au courant de tous les écrits sur son action, a lu et minutieusement annoté son exemplaire du texte de Nicolas Baudeau. Léonard Burnand a retrouvé ce texte manuscrit à la Bibliothèque de Genève. Les commentaires du Genevois (plusieurs exemples sont donnés p. 51-53) témoignent de son irritation à voir ses propos déformés et même contrefaits ; ses réactions prouvent qu'il prenait très au sérieux toutes les critiques qui lui étaient opposées : ici s'exprime une différence majeure avec les diffamations ordinaires dont le XVIII<sup>e</sup> siècle était friand car la cible, en l'occurrence un banquier et économiste de pouvoir, a pris les choses très au sérieux et n'a cessé de ferrailer contre ses adversaires. Tel n'a pas été le cas de la reine et de son entourage proche, par exemple, qui ont traité des attaques bien plus insidieuses encore par l'ironie ou le dédain. Le caractère profond de Necker, sûr de ses positions et très irrité par les procédés du pamphlétaire qu'il considère comme un calomniateur, se dévoile dans ses notes manuscrites : « où ai-je rien dit de pareil ? », p. 47, « toute cette partie est de pure invention du critique », p. 8. Il est aussi volontiers condescendant : « si vous ne pouvez suivre que les vérités les plus simples, ce n'est pas ma faute », p. 38. Parfois, lorsqu'il considère qu'il faut argumenter davantage, il développe ses choix économiques en regard de ceux de l'abbé Baudeau (voir le livre de L. Burnand, p. 53). Mais il n'a pas souhaité diffuser ces commentaires pour l'instruction du public. Le texte de Nicolas Baudeau est comme le coup d'envoi d'une longue querelle par voie de libelles et de presse.

Léonard Burnand organise son livre en six chapitres chronologiques montrant bien comment la propagande (celle qui est venue de Necker pour justifier son action) génère la critique et nourrit les polémiques. Le premier chapitre est consacré à la guerre des farines et à ses conséquences. Bien après Steven Kaplan (*Le complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIII<sup>e</sup> siècle*, trad. française 1983), et à l'aide d'autres sources, souvent inédites, Léonard Burnand nous place au cœur de la crise agraire pré-révolutionnaire et des solutions proposées qui ont engendré tant de peurs et de débats. L'abbé Morellet, pourtant habitué du salon de madame Necker, devient le bras armé de Turgot dont il prend la défense à peine le texte de Necker, *De la législation du commerce des grains* paru. C'est donc en juin 1775, en même temps que l'ouvrage de Baudeau, que paraît *Analyse de l'ouvrage intitulé « De la législation du commerce des grains »*. Prêt à mordre tous ceux qui attaquent la main qui le nourrit, l'abbé Morellet devient « l'abbé Mords-les », comme l'a écrit joliment Voltaire... Les oppositions aux théories de Necker sont légion : même la chanson se mêle de la polémique, avec un grand succès (voir p. 72). Le second chapitre est consacré aux années 1780, acmé de la cabale anti-neckérienne suscitée en particulier par la publication du *Compte-rendu au Roi sur les finances de la France* en janvier 1781. Son principal adversaire est à présent Jacques-Mathieu Augeard, dont le rôle politique est bien plus important que la postérité n'en a gardé le souvenir. Homme de l'ombre, homme de réseaux, Augeard a rédigé des *Mémoires secrets* d'une très grande importance, publiés en 1866 de façon posthume. Entre Augeard et Necker, l'attaque fut frontale et sans merci, puisqu'elle passe par la



case procès, par la case destruction des presses d'imprimerie et par la case prison... Augéard, qui jouit de la protection de membres de la cour comme le comte d'Artois, attaque Necker en raison de ses origines étrangères, de sa confession protestante mais aussi de ses choix économiques – sur la question de l'emprunt en particulier – et sur tous ses écrits. Léonard Burnand, avec une grande vivacité de style, nous fait vivre les scissions plus ou moins rocambolesques de ce qui s'apparente à une véritable guerre sur la conduite économique d'un pays : madame Necker, travestie en homme, parcourt les librairies pour se saisir des libelles hostiles à son mari (on notera la confirmation de l'attribution à Isaac Panchaud d'une *Lettre à M. Necker, directeur général des finances*, réputée avoir été publiée à Liège, donc surnommée *La Liégeoise*) et va même jusqu'à faire arrêter des libraires... Les feux ne s'éteignent pas dans les années suivantes et Necker, bien que soutenu par Maurepas, se considère comme un « héros assiégé » (1784-1789), en particulier juste à l'occasion de la réunion de l'Assemblée des notables, qui sacre pourtant son triomphe en 1789 (chapitre 4). Mais, après Condorcet et Baudeau, après Voltaire, Morellet, Calonne, Augéard et beaucoup d'autres, Necker va trouver en la personne de Marat un ennemi dont la plume, beaucoup plus acérée, est également encore plus vindicative, car il se présente en défenseur du peuple face aux oppresseurs du gouvernement et de la cour... Le chapitre 5, ingénieusement titré « L'idole brisée », montre les contradictions des prises de position de Necker, entre le responsable des finances de la France avant les États généraux qui avait œuvré en faveur du doublement du Tiers, et celui qui, en 1790, se prononçait contre l'abolition des titres de noblesse... Contradiction insupportable aux yeux de Marat comme à ceux de Jean-Jacques Rutledge, dramaturge d'origine irlandaise. Ce dernier revient sur l'approvisionnement en blés de la capitale française ; arrêté en novembre 1789 sous l'accusation de colporter des fausses rumeurs destinées à effrayer le peuple, il n'est libéré qu'en janvier 1790. Ce point est important car on sait que le vote de la loi martiale a suivi de quelques heures l'affaire de l'assassinat à Paris du boulanger François le 21 octobre 1789 : l'arrière-plan volontiers dramatisé par les querelles politiciennes n'a sans doute jamais été assez étudié pour mieux comprendre les raisons de l'Assemblée constituante. « Le géant [était] devenu pygmée », en 1790 : il essuie encore de nombreuses attaques, auxquelles il ne cesse de répondre, avant de fuir en 1790 vers Coppet.

À la fin de cette étude très informée (la plupart des textes analysés avaient été à peine évoqués dans les différentes études sur l'opinion publique) et parfaitement maîtrisée, car l'auteur sait mettre en relation les événements avec les « médias », pour reprendre le sous-titre de son livre (libelles anonymes, pamphlets signés, presse périodique et estampes) pour en tirer des conclusions originales. En effet, il faut bien reconnaître que, travailler sur l'opinion publique et tout particulièrement sur la rumeur, après Jean Égret et Robert Darnton, pour ne citer que les historiens les plus fameux, présente un certain nombre de risques que Léonard Burnand sait parfaitement éviter : ne mettre en exergue dans ces textes que des récits portant sur le cercle familial de Necker et de son épouse ou encore utiliser ces sources dans une perspective étroitement téléologique. Bien au contraire, il nous conduit à réfléchir aux choix économiques ouverts dans les années 1770-1790 et à voir comment toutes les tentatives de réforme du royaume ont été conduites à l'échec.

Dans l'ultime chapitre de son livre, sobrement intitulé « La postérité des pamphlets anti-neckériens. Mode de perpétuation d'une légende noire », Léonard Burnand démontre comment l'historiographie de Jacques Necker s'est forgée, en prenant ce qui était écrit dans les pamphlets hostiles au ministre comme des éléments de la vérité établissant ainsi, *de facto*, une image noire du Genevois. Sa démonstration est très convaincante

lorsqu'il examine le livre de Françoise Chandernagor, et le film télévisé, *L'enfant des Lumières*, dont la documentation historique se fonde essentiellement sur *La Liégeoise* d'Isaac Panchaud ! Mieux encore, il fait revivre la frayeur qui a saisi Genève en 1962 avant la représentation d'une pièce de théâtre, *Un banquier sans visage*, écrite par Walter Weideli, jeune dramaturge réputé de gauche mais qui avait utilisé l'ouvrage canonique d'Herbert Lüthy, *La banque protestante en France, de la révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, 1959-1961, lequel s'était inspiré des textes anti-neckériens... Partant d'analyses détaillées et d'informations à peu près oubliées aujourd'hui, Léonard Burnand parvient à la conclusion que l'on ne peut plus écrire sur Necker, tant la légende noire a submergé la vérité des faits. Nous avons formulé une conclusion du même type à propos de Marie-Antoinette.

Annie DUPRAT

Yolande COSTE-ROORYCK, **Le pari fou de Louis-Sébastien Mercier dans le Tableau de Paris (1781-1789) et Le Nouveau Paris (1799) : un réalisme militant**, Paris, Honoré Champion, 2009, 450 p., ISBN 978-2-7453-1844-2, 80 €.

Le titre de cet ouvrage, tiré d'une thèse de doctorat soutenue en 2006, est éclairci par quelques questions posées par l'auteur en ouverture du troisième chapitre : « Peut-on être réaliste et militant à la fois ? [...] greffier et procureur d'une réalité qui dérange ? » Et *de facto* s'agit-il alors d'un véritable « pari fou » ? Si le « réalisme » de Mercier ne fait guère de doute, pour peu bien sûr qu'on accepte le terme à ces dates, l'aspect « militant » pose davantage problème. Le *Tableau de Paris* peut incontestablement être lu comme un réquisitoire contre un certain nombre de tares de la société des années 1780 et du régime sous peu appelé à devenir « ancien ». Peut-on pour autant le qualifier de « militant » ? Tel est le propre pari de Yolande Coste-Rooryck, puisque, à suivre ses analyses, l'ouvrage doit servir à éclairer le roi et ceux qui détiennent le pouvoir. Par la place accordée au peuple, aux travaux pénibles et dangereux, aux périls quotidiens de la rue, à la misère des plus humbles, ou encore à la corruption des élites et aux mœurs « dissolues » des femmes du monde, les multiples récits et descriptions du *Tableau* offriraient un « réalisme [qui] porte en lui-même une charge révolutionnaire ». Quant au *Nouveau Paris*, les engagements politiques de Mercier, la date de publication et plus encore le contenu même peuvent sans doute permettre de le considérer comme « militant ».

Partant de ce constat, l'auteur nous propose de suivre Mercier à travers trois chapitres successifs (en fait des grandes parties) : le réalisme comme « outil politique » permettant à Mercier de mettre « le peuple à l'honneur » ; les « armes hétéroclites » de ce « réalisme militant » ; enfin ses « failles ». Le dernier thème est hélas un peu décevant, car, là où le lecteur s'attend en bonne logique à une critique sur le lien entre le fait d'être « réaliste » et d'être « militant », l'auteur développe une série de réflexions qui ne semblent pas toutes liées à l'objectif annoncé : sur le statut de l'écrivain, la censure, la Philosophie, etc., puis, de façon quelque peu désordonnée, les « riches jouisseurs », « l'introuvable bonne bourgeoisie », la « futilité » des Parisiens ou encore les « foules manipulables »... Dès lors, il me semble que les deux premiers chapitres réservent sinon les meilleures découvertes, en tout cas les démonstrations les plus cohérentes. Grâce à de fines analyses littéraires, nous suivons pas à pas un Mercier atteint de « boulimie pour toutes les idées de réforme », qu'elles soient politiques, économiques, sociales, hygiénistes, etc., ce qui amène sa plume à critiquer, à dénoncer, et surtout à



multiplier les exemples (ainsi, à propos des dangers de la circulation : le piéton renversé, le cocher tétu, le postillon qui crie...). Son souci permanent de la « connaissance par le détail, la vérité par l'observation », le conduit à pourfendre tous ceux qui lui paraissent ignorer la réalité, ainsi les économistes, cette « secte irréfragable, d'une dureté presque théologique ». Pourtant, malgré de tels passages (et ils sont nombreux!), Mercier ne cesse de proclamer haut et fort sa « neutralité d'observateur ». « Observer, chercher l'information devient pour Mercier une seconde nature », rien ne doit lui échapper, même le laid, le nauséabond, le monstrueux. Observant elle-même au plus près la prose de Mercier, Yolande Coste-Rooryck montre comment son récit s'appuie sur le visuel, mais aussi sur l'auditif, tandis que çà et là Mercier concède que, même l'œil aux aguets et les oreilles attentives, il n'a pu tout appréhender : « J'y étais et je n'ai jamais su où j'étais [...] ». Bien avant Fabrice à Waterloo, Mercier avoue donc que le spectacle peut se révéler partiel, confus, et que sa description en est d'autant moins aisée. Pour enrichir sa démarche « réaliste », Mercier sait également transformer son lecteur en « coenquôteur » grâce à l'usage de l'impératif qui guide l'enquête (« avancez la tête », « passez devant cette porte », etc.). En bon praticien du théâtre, il a recours à l'étude des physiologies et décrit ici la démarche, là l'accent, pour situer tel ou tel personnage. Il se sert aussi du langage des chiffres, pèse, compte, mesure, pour accréditer ses démonstrations. Enfin, il accumule tout ce qui fera « passer son lecteur par le rire, les pleurs et les frissons », usant et abusant de l'arme de l'ironie pour disqualifier ceux qu'il n'aime point. Yolande Coste-Rooryck nous offre par exemple ici quelques belles pages sur les différents types de rire convoqués sous la plume de Mercier, ainsi que sur les nuances entre la « comédie du monde » et la « farce tragique ».

Toutefois, en dépit du grand intérêt de son étude, souvent passionnante par l'accent mis sur les « techniques » littéraires de Mercier, Yolande Coste-Rooryck accrédite hélas souvent les jugements politiques de celui-ci, sans plus d'analyse. Quand on sait à quel point ces jugements sont partisans et éminemment piégés, le péril semble considérable. De fait, cela aboutit à des commentaires pour le moins étonnants, çà et là à des erreurs factuelles, et surtout à la reprise de très nombreuses idées reçues. Qu'on en juge : Marat si couard qu'il passe une bonne partie de son temps à se cacher ; Robespierre qualifié de « chef de la Terreur » ; les « Jacobins centralisateurs » ; la « violence sonore » propre aux radicaux en tout genre là où les « modérés » seraient, eux, paisibles... Certes, un(e) historien(ne) peut parfois avoir du mal à agrémenter un livre de jugements littéraires pertinents, aussi est-il toujours délicat de critiquer un(e) littéraire pour ses raccourcis ou « clichés » historiques, néanmoins dans le cas présent les idées reçues sont parfois si énormes que la simple consultation d'ouvrages généraux et autres dictionnaires récents aurait dû permettre de les éviter.

Le livre comprend, en annexes, un « classement thématique de la matière réaliste » et des tables alphabétiques des deux ouvrages de Mercier, qui rendront sans doute des services au lecteur ; un index des noms de personnes (mais bizarrement limité aux noms mentionnés plus d'une fois, ce qui en réduit l'utilité) ; une « bibliographie simplifiée » de cinq pages qui n'offre ainsi qu'environ 70 titres là où on ne doute pas que la bibliographie présente dans la thèse d'origine devait pourtant ouvrir beaucoup d'autres horizons. En dépit de ces quelques remarques, l'apport du livre à notre connaissance de Mercier et de son travail est indéniable.

Bernard GAINOT et Vincent DENIS (dir.), **Un siècle d'ordre public en Révolution (de 1789 à la Troisième République)**, Paris, Société des études robespierristes, Collection études révolutionnaires n° 11, 2009, 204 p., ISBN 978-2-908327-69-4, 25 €.

Cet ouvrage rassemble les actes d'une journée d'étude tenue en mai 2007 à l'initiative de la Société des études robespierristes, de l'Institut d'histoire de la Révolution française et du Centre de Recherches en histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (Universités Paris I et Paris IV), ainsi que du laboratoire Collectivités territoriales de la Faculté de Droit et Gestion de l'Université d'Orléans. Après une brève présentation de Bernard Gainot et Vincent Denis, neuf textes se succèdent, les cinq premiers concernant la Révolution française et les quatre suivants le XIX<sup>e</sup> siècle (la seconde Restauration, la Révolution de 1848, la Commune de Paris, la gendarmerie au cours de ce siècle). Ils permettent des approches variées et stimulantes dans la mesure où, d'une part, les changements d'échelle sont fréquents dans les analyses proposées, ici un district de Paris, là une ville (Lyon) ou encore un département (le Calvados) ; d'autre part, les réflexions plus vastes portent sur des questions qui donnent à penser bien au-delà des seules limites chronologiques affichées (la loi martiale et l'état de siège, la répression du brigandage, la gendarmerie).

Dans deux textes consacrés aux forces qui contribuent au maintien de l'« ordre », Bruno Ciotti analyse le rôle de la Garde nationale à Lyon entre 1789 et 1793, tandis qu'Aurélien Lignereux consacre son travail à la gendarmerie sous le Consulat. Un des intérêts de la première étude est de montrer très concrètement les obligations de service des gardes nationaux, la fréquence des tours de garde, piquets et autres missions. Fréquence jugée trop lourde par certains, aussi les refus de service se multiplient-ils en 1791, avec des conséquences aggravées sitôt que des volontaires nationaux sont levés parmi les hommes de la Garde nationale. À partir de l'été 1792, celle-ci ne suffit plus pour réprimer les « désordres » lyonnais, tandis que le contrôle de ses bataillons devient un enjeu dans les rivalités qui opposent entre elles les mouvances politiques. Ainsi, en mai 1793, les amis de Chalier prévoient une « sévère purge » de la Garde nationale trop ouvertement liée aux modérés... mais trop tard pour éviter la rébellion de Lyon contre l'autorité de la Convention nationale. De son côté, Aurélien Lignereux développe avec finesse le rôle de la gendarmerie dans la répression du brigandage, le Consulat succédant ici à un Directoire qui n'a pas été la période principale d'affaiblissement de cette force (celle-ci devant plutôt être située en 1793-1794). Si cette étude doit retenir l'attention, force est toutefois de constater que les travaux précédents publiés par l'auteur, ainsi que de multiples recherches récentes sur la gendarmerie, avaient déjà permis de renouveler en grande partie nos connaissances sur ce sujet. D'ailleurs, le fait même que deux autres textes du présent volume soient également consacrés aux gendarmes (au XIX<sup>e</sup> siècle) témoigne aussi de ce renouvellement. Aurélien Lignereux apporte donc ici une nouvelle pierre à l'édifice.

Avec le district parisien de Saint-Roch en 1789-1790, Vincent Denis nous propose, pour sa part, une plongée dans un quartier qui n'est pas forcément le plus tranquille de la capitale, en raison de la présence du Palais-Royal, haut lieu de la fermentation politique. La police que tentent d'y exercer les nouvelles autorités nées de 1789 apparaît vite comme « une police sans policiers », qui entretient tout d'abord des relations avec les commissaires du Châtelet restés en place (à l'automne 1789, une répartition s'opère, le Châtelet se limitant aux affaires criminelles, la police municipale se concentrant sur les délits susceptibles d'être punis d'amendes ou de détention passagère). La « tran-



quillité » du district passe par la chasse aux mots susceptibles de créer des maux, puisque plus de la moitié des affaires traitées sont des délits liés à la librairie, la seconde catégorie étant ensuite celle des « propos incendiaires ». Plus de 70 % des cas recensés sont « politiques », de près ou de loin, et révèlent notamment l'obsession précoce du « complot ». Cette « police de la parole » présente toutefois des limites flagrantes et s'efforce de faire le tri entre les « exaltés » et de « simples imprudents », mais Vincent Denis conclut qu'elle suffit à « désamorcer bien des tensions » en ces années 1789 et 1790. Reste que les affrontements ne sont pas encore suffisamment exacerbés pour que la situation devienne explosive. Et, à ce jeu-là, le cas du Calvados en 1793 est évidemment très différent. Guillaume Mazeau revient dans sa contribution sur des conclusions déjà en partie connues, telles les divisions internes des « fédéralistes » et l'action modératrice des représentants du peuple en mission, notamment Robert Lindet qui préconise lui aussi de séparer les « meneurs » de ceux qui n'ont été qu'« égarés ». Dans ce département, la répression passe avant tout par des arrestations, en nombre limité, et des mesures symboliques. Faut-il pour autant en appeler à une « politique des émotions » (concept qui revient à plusieurs reprises dans ce texte) ? Ne faudrait-il pas surtout insister sur les importantes nuances qui existent dans le Calvados pour peu que l'on passe de l'échelle du département à celle des districts et plus encore des communes, et souligner l'importance majeure de l'adoption de la nouvelle Constitution (et de la Déclaration des droits) qui a grandement contribué à briser la « rébellion » ? Les travaux d'Anne de Mathan sur Bordeaux et le département de la Gironde ont justement mis à jour de semblables nuances et prouvé que l'adoption de la Constitution avait ôté aux « fédéralistes » une partie de leurs arguments et donc de leur force.

Enfin, Michel Pertué nous offre une longue et passionnante étude sur la loi martiale, l'état de siège et la législation révolutionnaire. Il évoque tout d'abord l'adoption de la loi martiale le 21 octobre 1789, dans le climat tendu qui suit la marche sur Versailles (mais une telle loi est en fait discutée depuis l'été déjà), ainsi que les effets des articles de cette loi parfois flous et complétés par des textes ultérieurs. Sans doute convient-il aussi de souligner que la notion de « moteur » de l'attroupement mérite l'attention, dans la mesure où, en cas de présence d'armes dans la foule, *a fortiori* en cas de violences, ces meneurs sont tenus pour responsables et risquent la peine de mort (même s'ils n'étaient pas eux-mêmes armés et/ou violents). Parallèlement à la loi martiale, l'Assemblée constituante définit également la notion de crime de « lèse-nation », qui conduit à une répression plus spécifiquement politique, là où la loi martiale visait d'abord les attroupements populaires. Avec l'entrée de la France dans la guerre, vient ensuite un troisième moyen de répression extraordinaire, l'état de siège. Initialement état de siège *réel* (appliqué à une place assiégée), il se double alors d'un état de siège *factif*, qui permet la répression contre les adversaires, réels ou supposés, de la Révolution. Ce texte de Michel Pertué présente un triple intérêt : montrer que le recours aux mesures extraordinaires a été omniprésent sous la Révolution, mais en revêtant des formes différentes au fil du temps ; proposer des réflexions souvent stimulantes sur la Terreur ; enfin, ne pas hésiter à contester et mettre en débat les propositions de nombreux historiens, dans leur diversité, de Patrice Gueniffey à Sophie Wahnich, en passant par Carla Hesse et Anne Simonin. Gageons qu'il ne manquera pas de susciter des commentaires et grâces en soient rendues aux organisateurs de cette journée d'étude qui nous livrent là un riche volume de la Collection études révolutionnaires.

Guillaume MAZEAU, **Corday contre Marat. Deux siècles d'images**, Vizille, Musée de la Révolution française, et Versailles, Éditions Artlys, 2009, 80 p., ISBN 978-2-85495-377-0, 15 €.

Le retour des personnages dans l'écriture de l'histoire de la Révolution française ne se dément pas, comme en témoigne à présent, après la vague rose et sucrée des expositions multiples sur Marie-Antoinette, l'actualité plus rouge et sanglante de Charlotte Corday. Guillaume Mazeau, auteur d'une thèse audacieuse et talentueuse, très rapidement éditée sous le titre *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat, 1793-2009*, (Seysssel, Champ Vallon, coll. La chose publique, 2009) a contribué au montage de l'exposition *Corday contre Marat. Les discordes de l'histoire*, au Musée de la Révolution française de Vizille (26 juin-28 septembre 2009). Il en a réalisé un bref catalogue très suggestif. En effet, tandis que l'édition de sa thèse souffrait de la piètre qualité des rares images reproduites (nous savons tous combien il est difficile – et onéreux – de publier des livres illustrés !) ce catalogue, léger par la taille mais écrit dans une langue qui allie la clarté à l'érudition, nous donne toutes les clés de compréhension du « phénomène Corday ». En effet, et l'exposition *Crime et châtement* au Musée d'Orsay (16 mars-10 juin 2010) le démontre à nouveau, la figure de Charlotte Corday a dépassé celle de sa victime. Dans son livre, Guillaume Mazeau démontait tous les fils qui ont transformé un assassinat politique impensable lorsqu'il s'est produit (en juillet 1793, dans le huis clos de l'appartement privé de Marat) en une histoire controversée et contradictoire. Par exemple, en 1889, les Guyanais ont nommé « la reine Charlotte » la statue de la République de la place des Palmistes à Cayenne, qui était en réalité une figure de Marianne des plus traditionnelles ! De la jeune inconnue *a priori* guère versée dans les débats révolutionnaires, venue à Paris dans l'unique but d'assassiner le directeur du journal *L'Ami du peuple* il n'est guère question dans ce catalogue riche d'une centaine de reproductions. Nous sommes placés ici au cœur de la construction d'un mythe qui culmine avec les huiles et les dessins de Kokoschka ou de Picasso.

L'ouvrage, assorti d'un précieux index des artistes, est divisé en trois grandes parties, dont les subdivisions résonnent comme un scénario de film et résument bien le propos. Dans « Marat : héros ou anti-héros ? » l'auteur examine les morts de Marat, comme patriote, comme martyr, comme icône mais aussi la figure du terroriste Marat. La seconde partie « Unions fatales », reprend les images d'une guerre civile dont le sens politique n'a cessé d'être incertain ; on y parcourt le lieu du crime, représenté différemment, ainsi que les gestes de la criminelle, ce qui révèle l'ambiguïté de son acte. La dernière partie, enfin, « Charlotte Corday : une obsession nationale » est la plus neuve puisqu'elle parcourt les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pour, tour à tour, montrer le visage d'une criminelle se métamorphoser en effigie politique nationale, l'âme de la France, la flamme de la résistance à l'oppression, puis en femme fatale... Qui l'eût cru, à regarder la caricature de Gillray (catalogue p. 71) ?

Ce petit livre est un complément nécessaire au *Bain de l'histoire*.

Annie DUPRAT

Lisa DICAPRIO, **The origins of the Welfare State. Women, work and the French Revolution**, Urbana and Chicago, University of Illinois Press, 2007, 288 p., ISBN 978-0-252-03021-5, 33.80 €

Cet ouvrage de l'historienne américaine Lisa Dicaprio offre une réflexion stimulante sur la genèse révolutionnaire de l'État-Providence, et propose, dans la lignée des



travaux de Dominique Godineau, de questionner sous l'angle du genre les rapports entretenus entre le travail et la citoyenneté. Pour cela, l'auteur se livre à une étude approfondie du fonctionnement des deux ateliers de filature établis par le décret du 30 mai 1790 de l'Assemblée nationale pour fournir du travail aux indigents de la capitale, principalement aux femmes mais aussi aux vieillards et aux enfants. Supprimés cinq ans plus tard par la Convention thermidorienne, ces ateliers constituent pour Lisa Dicaprio un point d'observation concret des politiques sociales menées de 1790 à 1795. S'appuyant notamment sur les archives des différents comités chargés de l'assistance publique, l'auteur souligne les réussites mais aussi les limites de ces politiques.

L'ouvrage s'organise selon un plan chronologique en quatre parties. Tout d'abord, Lisa Dicaprio évoque le Bureau de filature des pauvres sous l'Ancien Régime pour mieux mettre en relief la nouveauté du projet d'assistance publique révolutionnaire que l'auteur qualifie de moderne, laïc et centralisé. La seconde partie propose une immersion dans les ateliers de filature, depuis leur création jusqu'à l'an II, et expose plus particulièrement les conditions de travail des femmes. L'auteur souligne la contradiction entre les deux fonctions principales des ateliers, à savoir offrir un moyen de subsistance aux pauvres et générer du profit avec la vente des fils. Ce dernier but commercial, tout comme la volonté de ne pas détourner de la main-d'œuvre des manufactures privées, explique les rémunérations faibles dispensées dans les ateliers de filature publics. Ces dernières étaient de plus justifiées par une conception du travail des femmes comme un simple complément à l'emploi de leurs maris, ce qui maintenait les épouses dans une forme de dépendance économique et accentuait la précarité des veuves et des célibataires. C'est donc logiquement la question salariale qui suscita rapidement des contestations de la part des ouvrières. L'étude de ces conflits au sein des ateliers représente l'un des aspects les plus intéressants de l'ouvrage. S'inscrivant à la jonction de l'histoire politique et sociale, Lisa Dicaprio expose brillamment la progressive politisation des revendications ouvrières dans le contexte révolutionnaire. Loin de se concevoir comme des pauvres recevant la charité, ces femmes affirmèrent peu à peu droit à la subsistance, dont la concrétisation fut perçue comme un devoir de l'Assemblée envers les citoyens actifs comme passifs.

Parce que le contexte militaire et politique de l'an II eut des incidences directes sur la gestion des ateliers de filature et sur les conflits qui l'animent, la troisième partie de l'ouvrage se concentre sur cette période. Les ateliers de filature furent alors mis au service des besoins de l'armée, ce qui impliqua de nouvelles exigences en termes de production. Cela n'empêcha pas les ouvrières d'intensifier la lutte pour obtenir l'augmentation des salaires. Dans leurs pétitions, ces dernières légitimèrent leurs demandes en évoquant désormais le départ des hommes à la guerre et le sacrifice que ces absences impliquaient pour elles et leur famille. Liées aux mouvements de la sans-culotterie, elles portèrent leurs revendications auprès des sociétés populaires. La nature de leurs protestations et la multiplication de leurs interventions de l'automne 1793 au printemps 1794 invalide, selon Lisa Dicaprio, l'interprétation des historiens comme Joan Landes pour qui le décret Amar (octobre 1793) mettrait un terme à la participation des femmes à la vie politique. Ce serait moins le décret Amar que la réaction thermidorienne qui constituerait un réel tournant pour la vie des « citoyennes-ouvrières ». La dernière partie de l'ouvrage s'applique à le démontrer. Les décrets de l'an III relatifs à la suppression des ateliers de filature et à la généralisation du travail à domicile s'intègrent, pour l'auteur, dans un projet de démantèlement du système d'assistance publique centralisé mis en place les années précédentes. Les arguments pour légitimer cette politique

d'abandon par le pouvoir central de ses responsabilités envers les plus pauvres sont analysés avec minutie. Ils relèvent à la fois d'une recherche de rentabilité économique et d'enjeux politiques, les ateliers étant perçus comme des foyers insurrectionnels. Annonçant la fameuse déclaration de Michelet, « L'ouvrière, mot impie », les autorités de l'an III expriment leur méfiance envers ces travailleuses dont l'engagement politique transgresse les normes de genre. La volonté de les réassigner à leur foyer rappelle que la reconstruction de l'ordre social a impliqué une redéfinition des rôles sexués. Réévaluant la politique d'assistance publique menée par les premières années de la Révolution, l'étude passionnante de Lisa Dicaprio constitue un apport significatif à l'histoire politique du travail et des femmes en Révolution.

Caroline FAYOLLE

Yannick MAREC, **Vers une République sociale? Un itinéraire d'historien. Culture politique, patrimoine et protection sociale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles**, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, 543 p., ISBN 978-2-87775-476-7, 39 €.

Yannick Marec s'est imposé depuis longtemps comme l'historien majeur des politiques de prévention sociale, en France, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si son œuvre de chercheur, pourtant très diverse, peut être rapportée à ce seul déterminant général, c'est qu'elle est guidée par le vaste objectif d'éclairer et de rendre perceptibles les conditions d'ensemble, sociales, politiques, culturelles, épistémologiques, qui ont présidé à la mise en place des législations et réglementations de la protection sociale, significatives de l'époque contemporaine. C'est dans cet esprit que Yannick Marec a constamment, et cela depuis des décennies, élargi le champ de ses enquêtes, n'hésitant pas par exemple à investir le terrain de l'histoire de la Révolution française et de ses effets durables, celui de la « culture politique » post-révolutionnaire, les questions de l'héritage patrimonial institutionnel et architectural et de ses usages, l'approche biographique (ici, par exemple, à propos de Jules Siegfried ou de Maurice Lachâtre, premier éditeur de la traduction française du premier Livre du *Capital* de Marx), le mouvement des pratiques professionnelles, les idéologies, la place des institutions locales urbaines dans leur diversité comparée. Dans ce recueil imposant, le troisième qu'il publie après la parution de sa thèse de doctorat d'État (*Pauvreté et protection sociale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles...*, 2006) et du précédent volume, préfacé par Maurice Agulhon (*Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen...*, 2002), livres, l'un et l'autre couronnés par l'Académie des sciences morales et politiques, voici qu'il nous offre un nouvel ensemble de ses grands travaux. Certains remontent aux années 1970-1980 qui marquaient son entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur, d'autres très récents traduisent l'intérêt renouvelé de leur auteur pour les questions de « patrimoine », notamment hospitalier, mais surtout pour l'interprétation de ce que recouvre le « modèle social républicain » établi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entièrement revisité, transformé et « révolutionné », pourrait-on dire, aux lendemains de la Libération avec l'application d'une bonne partie du programme du Conseil national de la Résistance dont l'installation de la Sécurité sociale peut être tenue pour le fait majeur. On rappellera à ce propos que Yannick Marec est Vice-président du Conseil scientifique du Comité d'histoire de la Sécurité sociale, ce qui explique les éloges, d'ailleurs mérités, que le préfacer Michel Lagrave qui en est le Président, ne manque pas de décerner à l'auteur du recueil.



Dans le vaste ensemble des questions abordées et traitées dans le recueil, deux domaines intéressant plus particulièrement les historiens de la période révolutionnaire, peuvent être dégagés : le premier est relatif à l'établissement du calendrier républicain et à l'entreprise systématique d'installation du système métrique et d'unification des poids et mesures, plus généralement à l'emploi de l'« arithmétique révolutionnaire » à Rouen pendant la Révolution française (Première partie « Les mesures et les hommes », p. 27-53). C'était au moment de leur première parution, des travaux pionniers et d'une grande précision documentaire, que leurs auteurs avaient engagés au sein de l'IREM (Institut de recherches et d'études mathématiques) de Rouen. Yannick Marec y étudiait en particulier, à la suite de Witold Kula, les résistances sociales et culturelles à l'effort de rationalisation du temps et d'universalisation de la rationalité de type mathématique qui fut corrélatif du mouvement de fond de la Révolution : des données toujours utiles que le regard actuel jeté sur elles par leur auteur, non seulement n'invalide pas, mais qu'il sait au contraire fort bien replacer dans le débat plus récent sur les voies et les formes de la « révolution culturelle » qui s'est épanouie en France de 1789 à 1799. Il en va de même de l'autre domaine abordé par Yannick Marec et qui concerne le constituant Jacques-Guillaume Thouret (Deuxième partie « Culture et politique », p. 241-268) : il ne s'agit pas ici de la biographie de Thouret qui est magistralement traitée dans le *Dictionnaire des constituants* publié par Edna Lemay, mais de l'image du politicien « modéré », protagoniste avéré du compromis de classe entre les possédants autour d'un projet politique fédérateur, que le XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de l'apologie du « gouvernement représentatif », puis le XX<sup>e</sup> siècle républicain de centre-droit, n'ont périodiquement jamais cessé d'honorer et de célébrer, au besoin en oubliant la participation active de Thouret à la « Terreur tricolore » de l'été de 1791 ! Voilà une belle étude sur la « mémoire politique » dans son rapport à l'histoire, à son renouvellement sous l'influence de l'École méthodique, et en fin de compte, attentive à marquer l'importance de la victoire républicaine après 1879. En « prolongement (*sic*) », retenons le coup d'œil rétrospectif et prudent de Yannick Marec sur la célébration du Bicentenaire de 1989 à Rouen : un moment que le sénateur-maire, Jean Lecanuet, alors président de l'UDF et qui présidait aussi le Conseil général du département, n'hésita finalement pas à « commémorer », certes de manière assez confidentielle, mais en faisant appel au soutien de la Société d'émulation de la Seine-maritime, fondée en 1792, avec un objectif qui n'était évidemment pas d'exalter « la Révolution », du moins de n'en pas ignorer l'immense portée historique, ne serait-ce qu'en raison de son effort de réorganisation de l'espace national sous la forme des « départements » à laquelle il apporta un soutien enthousiaste !

Donc, un bel ensemble d'histoire solidement médité, remarquablement illustré et impeccablement édité.

Claude MAZAURIC

Alan FORREST, **The Legacy of the French Revolutionary Wars. The Nation-in-Arms in French Republican Memory**, New York, Cambridge University Press, 2009 410 p., ISBN 978-0-521-81062-3, 55 £.

À la suite des travaux qu'il a conduits pendant trois ans dans un séminaire de Princeton et qui ont été publiés en 2003 par l'éditeur de *The Legacy* sous le titre *The People in Arms. Military Myth and National Mobilization since the French Revolution* (et

dont l'auteur de ces lignes a rendu compte en 2004 dans la revue en ligne *H France*), Alan Forrest donne une belle et dense synthèse de plus de 250 pages, consacrée aux concepts de nation en armes, de levée en masse et de citoyen-soldat et surtout à leur influence, déterminante jusqu'à nos jours, sur le modèle républicain français et sur le type d'armée idéal selon les Français. Dans les années cinquante, Richard D. Challener, cité par l'auteur, avait écrit *The French Theory of the Nation in Arms 1866-1939*. Mais là où l'historien américain prenait pour point de départ les désastres de 1870 et 1871, tout au plus le Second Empire, Alan Forrest, lui, analyse, du moins dans deux chapitres sur lesquels on insistera davantage pour un lecteur des *AHRF* – son ouvrage en comporte dix, plus deux d'introduction et de conclusion – les origines de ce qu'il préfère appeler, à juste titre selon nous, légende plutôt que mythe. Il s'en explique en introduction : à la différence d'un mythe une légende a toujours un fondement historique avéré, ici les idéaux d'égalité et de citoyenneté que la Révolution française inventa. D'où la force et la persistance de cette légende même lorsque changèrent le contexte historique et les conditions techniques de l'art de la guerre. C'est dire qu'Alan Forrest écrit une histoire militaire, une histoire politique, une histoire culturelle. Il est vrai que l'histoire militaire elle-même est devenue politique et culturelle.

Le chapitre qui entame l'étude évoque la création de la légende. L'historien montre bien le caractère circonstanciel – lié à la conjoncture historique – du processus qui devait aboutir à l'armée de l'an II. Peut-être aurait-il fallu rappeler plus vigoureusement que les hommes politiques de la Révolution n'avaient aucun plan préconçu et qu'ils agirent sous l'empire de la nécessité ; au demeurant les sympathies de la plupart d'entre eux n'allaient pas au service militaire obligatoire, comme le prouvent sous la Constituante, les réformes de l'armée de métier qu'ils voulaient donc maintenir. Ce n'est que rétrospectivement que le fait que les citoyens assument la défense de la patrie fut perçu comme une nouvelle voie pour révolutionner la société. L'auteur rappelle la vision historiographique désormais classique de la levée en masse du 23 août 1793 ; une mesure de circonstance mais qui, parce qu'elle est égalitaire, va prendre un relief extraordinaire dans la formation de la légende. Le sentiment d'égalité est renforcé par la notion de masse vue comme unanimité et comme reflet du peuple entier. La légende est aussi éminemment liée aux victoires de l'armée de l'an II et il s'opère un transfert entre l'image du volontaire, issu de la Garde nationale, elle-même représentation idéale de l'armée citoyenne – alors qu'Alan Forrest montre avec pénétration que les choses sont plus complexes et qu'elle est aussi une force de répression – et celle du requis qui n'a rien d'un volontaire mais auquel on attribue le dévouement et le sens du sacrifice censés être les vertus du premier. Rétrospectivement aussi, Valmy est perçue comme une victoire de la nation en armes, victoire qui devait forcément advenir, en dehors de toute autre considération d'instruction et de formation militaires des combattants puisqu'elle était la victoire d'une juste cause.

L'auteur montre dans des pages fort intéressantes l'évolution de l'image du soldat et l'héroïsation de celui qui est perçu comme un citoyen modèle à travers la création artistique, picturale, graphique ou théâtrale. Alan Forrest fait remarquer que, bien que les levées familiarisent les Français avec le fait militaire – dans bien des familles, un fils, un frère ou un mari sont volontaires ou requis – ce ne sont pas les valeurs militaires à proprement parler ni la gloire, encore moins les batailles qui sont glorifiées. Ces dernières sont très peu représentées. Le combattant apparaît moins en tant que tel qu'en tant que citoyen. L'auteur poursuit son propos avec l'étude des fêtes mais nous le chicanerons quelque peu sur ce point car dans les fêtes aussi, selon nous, c'est le citoyen-soldat qui est honoré beaucoup plus que le soldat. Ce que l'historien reconnaît lui-même quelques pages plus



loin en disant que les choses ne changent véritablement que sous le Directoire et le Consulat qui sont le sujet du chapitre suivant.

En effet, l'auteur analyse l'inflexion qui se manifeste alors et qui est repérable dans les motivations qui animent les soldats et qu'on exige d'eux, glissant du « pur » patriotisme à des qualités militaires plus traditionnelles, l'esprit de corps, l'obéissance et le désir de gloire. Mais ces soldats sont devenus des conscrits. On aurait aimé qu'Alan Forrest montre l'influence de la légende sur la loi Jourdan qui empêche du même coup qu'on en revienne à l'armée de métier traditionnelle, même si l'armée nouvelle n'est plus celle de l'an II et que les conscrits retenus de longues années sous les drapeaux se professionnalisent de fait. Le brouillage dont il s'agit est éprouvé par les soldats eux-mêmes, comme ils l'expriment dans les lettres qu'Alan Forrest a analysées dans un autre ouvrage (*Napoleon's Men. The soldiers of the Revolution and Empire*, dont l'auteur de ces lignes a fait le compte-rendu dans le n° 334 des *AHRF*). Car, que ce soit dans les combats de la Révolution ou ceux de l'Empire, l'expérience des réalités de la guerre est la même, d'autant qu'il se produit alors peu de changements dans l'art de la guerre. L'alternance des moments de gloire avec des périodes de dépression et des instants d'horreur – oblitérant quelque peu les raisons idéologiques pour lesquelles on est parti – est semblable au cours des deux périodes.

Ce chapitre est aussi l'histoire d'un nouveau transfert, l'éclat des triomphes de Napoléon rejaillissant sur le concept républicain de nation en armes mais celui-ci faisant oublier que l'élan libérateur est devenu conquête. Transfert soigneusement entretenu par l'empereur, maître en matière de création de mythes. Mais le glissement repéré par l'historien n'est pas complet basculement, c'est pourquoi nous serons plus nuancés que l'auteur à propos du fait que les conscrits de Napoléon ne pouvaient plus du tout se considérer comme des libérateurs ou des patriotes idéalistes à l'instar des soldats de l'an II ; certains se perçurent comme tels cependant, et c'est cette légende qui selon nous permet à Napoléon d'exiger – et d'obtenir – de ses troupes bien davantage que les « rois de guerre » de l'Ancien Régime.

Ce glissement, l'auteur l'analyse aussi à travers les expressions artistiques et dans les pages qui leur sont consacrées on retrouve ce qui est un des apports les plus fructueux de l'ouvrage, qu'Alan Forrest évoque la grande peinture où le fait militaire devient prédominant à travers la représentation des batailles – en fait des victoires, la bataille d'Eylau étant une exception –, ou les images d'Épinal où il commence à le devenir, Pellerin s'intéressant initialement aux sujets religieux. Les fêtes impériales sont également étudiées avec soin par l'auteur, même s'il aurait pu rappeler que les conflits de préséance entre préfets et généraux prouvent qu'on n'est pas dans une situation où l'armée est privilégiée, comme l'ont montré les travaux de Jean-Paul Bertaud.

En tout cas ce glissement ne fait pas oublier la force des sentiments qui entourent les notions de levée en masse et de nation en armes. Dès que la situation devient critique, en 1814, l'empereur fait appel à elles, quelquefois avec succès, même pour la levée des conscrits qui sont rien moins que volontaires. Nous ne suivrons pas l'auteur cependant sur la composition des corps francs en 1814 qui ne sont pas tous des armées privées, comme il l'affirme page 62 ; par exemple en Seine-et-Marne, des groupes sont formés spontanément par d'anciens soldats de la Révolution – et aussi d'anciens conscrits.

Les chapitres qui suivent passionneront le/la dix-neuviémiste. L'auteur démontre la survie et la nouvelle jeunesse de la légende dans les périodes de « basses eaux », c'est-à-dire la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et, ce qui ne fait que la renforcer, la « contamination » réciproque de la perception des guerres de la Révolution et de celles de l'Empire.

On admire l'analyse pénétrante qui est réservée à la publication des journaux de marche, des lettres et des mémoires des combattants et à la reconstitution de la mémoire elle-même. On aurait aimé toutefois que le cheminement de la légende soit également vu dans les débats parlementaires qui eurent lieu lors du vote des lois conscriptionnelles ; si la loi Gouvion-Saint-Cyr qui devait inspirer toutes les lois de conscription jusqu'à celle de 1872 rejette les gros bataillons, forme de levée en masse, elle sacralise le lien entre citoyenneté et défense et la figure du citoyen-soldat qui est aussi une partie de la légende parce que ce lien est jugé à l'origine des victoires qui, même en 1818, ne sont pas taboues et aussi parce qu'il est le symbole de l'égalité, même si elle demeure formelle dans le système conscriptionnel des monarchies censitaires. Et selon nous cet idéal n'est pas l'apanage exclusif de la gauche radicale, comme il est dit page 104, non plus que le souhait que la Garde nationale, dont l'historien retrace les avatars pendant les monarchies censitaires, devienne une armée citoyenne. Ensuite sont étudiées la reprise de la légende et son adaptation par les républicains réalistes de la III<sup>e</sup> République, marqués par la défaite et par le surgissement de la Commune qui est pourtant en un sens la mise en échec de la légende. Il y a de nouveau des pages éclairantes sur le rôle des manuels scolaires en vigueur dans l'école publique aussi bien que dans l'école privée catholique, sur les conférences et les cours dispensés à Saint-Cyr, et même dans l'enseignement supérieur.

Enfin Alan Forrest examine le devenir de la légende pendant la première guerre mondiale et postérieurement – plus longuement que ne pouvait le faire Challener. Alors qu'elle semble destinée à s'affaiblir au fur et à mesure que la France est confrontée à de nouveaux défis, il n'en est rien, car 1918 semble le triomphe de la nation en armes, et elle demeure opératoire ou du moins jette « ses derniers feux » pendant les périodes de crise, notamment dans l'action des résistants au cours de la seconde guerre mondiale. Mais les appels de la guerre d'Algérie, les derniers conscrits qui combattirent, pouvaient difficilement se percevoir comme héritiers des soldats de l'an II tandis qu'au contraire l'adversaire s'en prévalait.

Que la conscription ait ensuite survécu jusqu'en 1996 est un fait essentiellement politique lié à la résonance de la légende et qui prouve la force de celle-ci puisqu'il y avait longtemps que sa nécessité militaire s'était évanouie, telle est la conclusion de cet ouvrage riche et clair.

Annie CRÉPIN

Sophie WAHNICH, **Les émotions, la Révolution française et le présent**, Paris, Éditions du CNRS, 2009, 381 p., ISBN 978-2-271-06743-2, 25 €.

Ce livre affiche d'emblée son militantisme. La couverture montre des jeunes gens, juchés sur *Le triomphe de la République* place de la Nation à Paris, avec une pancarte clamant « il faut changer de cap ». Sophie Wahnich annonce dans l'introduction, l'un des rares inédits de ce recueil d'articles publiés, une nouvelle histoire qui serait une « manière de prendre au sérieux les émotions qui habitent l'histoire, celle que l'on écrit et celle que l'on vit » (p. 12), une façon de « se saisir soi-même comme combinatoire singulière du monde, traversée du monde, corps parlant doué d'émotions au spectacle du monde » (p. 35). Rejetant un néopositivisme qui se contenterait d'établir des processus d'accréditation des faits, elle entend faire de l'histoire un savoir politique disponible, un « savoir sensible qui permet de savoir quelle place on occupe dans le monde et quels combats on prétend mener en faveur du bonheur, de la liberté, de la justice » (p. 28). Cette éthique du



métier de l'historien, utile tel le philosophe du XVIII<sup>e</sup> siècle, pourrait séduire, n'était la nécessité d'« accepter que les morts lui rendent visite, lui chuchotent des avis et des requêtes au moment des dangers et des impasses. [...] Rencontrer les fantômes ce serait comme rencontrer un souvenir qui au moment du péril indique une issue » (p. 12). Sans prétendre que la Révolution et son laboratoire d'expériences politiques offrent des solutions toutes faites à nos difficultés contemporaines, Sophie Wahnich considère que l'oubli des principes révolutionnaires explique les malheurs de nos sociétés. Le droit de résistance à l'oppression est ainsi la panacée qui aurait manqué aux grévistes en 1995. Cette « traversée sensible des vingt dernières années, à la lumière de la Révolution Française » pose en outre problème en raison de son rapport à la violence.

La Terreur, « innommable et faillite » (p. 106), est justifiée par le recours aux discours montagnards, déjà explorés dans *La Terreur et le terrorisme* (2002). Le raisonnement ne bénéficie pas des réflexions de Jean-Clément Martin sur la violence ou du colloque de Michel Biard : resurgit donc le lieu commun de la Terreur, décrétée à l'ordre du jour le 5 septembre, ce que ne disent pas les *Archives parlementaires*, pourtant principales sources utilisées. L'idée est psalmodiée que la Terreur privilégierait un sentiment d'humanité politique à celui d'une humanité naturelle. La notion d'intolérable, travaillée avec D. Fassin et P. Bourdelais, distingue une ligne de partage du sensible entre promoteurs de l'humanité politique pour qui la violence révolutionnaire est une nécessité produite par l'événement au corps défendant de ceux qui la pratiquent, et les défenseurs de l'humanité naturelle privilégiant « la belle journée de la vie ». La Terreur, « combat collectif, décidé et responsable, pour faire advenir une société fondée sur les droits de l'homme et du citoyen » (p. 254) est légitime, et la violence n'incombe pas à ses acteurs, mais à leurs ennemis qui les acculent à pareille nécessité. Sophie Wahnich reconnaît que « l'histoire de ces conflits d'intolérables de la période révolutionnaire ne fournit en vérité aucune réponse aux questions de notre humanité présente. Mais, à l'instar de ce que Nicole Loraux appelait de ces [*sic*] vœux, au moins, c'est lestés d'un savoir nouveau que nous pouvons faire retour au présent pour à notre tour affronter nos propres conflits d'intolérables » (p. 233). Elle ajoute, laconique : « Il nous faut inventer sans imiter. En ce point précis il ne faut pas négliger l'aporie récurrente. Aporie et mélancolie » (p. 246).

La méthode suscite des réserves quant au recours exclusif à l'analyse de discours, lesquels sont développés dans des considérations un peu tautologiques. Les choix de Robespierre y sont justifiés par les discours de Robespierre, sans que soit interrogé l'espace des stratégies possibles, dans des contextes politiques complexes, dangereux et mouvants, mais décrits par un schématisme réducteur, celui de la Révolution et de la contre-révolution, dans un univers où n'apparaissent qu'hommes sensibles et tenants de l'ordre ancien. Le raisonnement, toujours à décharge – c'est l'apanage de l'histoire sensible, délibérément politique – présente des faiblesses. L'auteur assure par exemple que le refus de la solution démocratique dans le procès du roi s'explique par une juste défiance envers le courage de tous à privilégier humanité politique par rapport à humanité naturelle, parce que dans ce contexte les émotions seraient « brouillées ». Mais par quoi ? Le débat politique ? « Le brouillage du sensible est », en effet, « le meilleur outil pour manipuler l'opinion, puisque le sensible est le meilleur outil pour savoir où se trouvent le juste et l'injuste [...] Si les individus sont bons, ils peuvent être égarés par leurs propres passions ou par les discours passionnés des autres, des "méchants" » (p. 72). Quelle différence faut-il faire entre passions et émotions ? Pourquoi les unes sont-elles recevables quand les autres doivent inspirer la défiance ? Les définitions

manquent dans cet ouvrage où l'usage du concept d'émotion répond à la plasticité des nécessités démonstratives de l'auteur qui utilise inlassablement les mêmes exemples en guise de justification, tels les propos de Madame Jullien – qui n'est pas présentée – sur les massacres de septembre. Sur la notion de peuple, on apprendra (juste page 315) que « cette part d'ombre réside [...] dans l'incapacité des révolutionnaires à entendre que les sujets n'existent pas d'une manière continue, qu'ils soient collectifs ou individuels, que le peuple en insurrection du 10 août ne peut être qu'artificiellement identifié à la nation, au peuple avec un grand P ». Les massacres de septembre apparaissent donc comme une vengeance légitime « du peuple », mais l'utilité de cette violence perpétrée surtout contre des prisonniers de droit commun sans rapport avec le 10 août, l'assassinat de Marat ou les difficultés aux frontières, n'est jamais interrogée : « Venger les morts et punir les criminels, c'est ce que fait le peuple en septembre 1792 » (p. 246). Sophie Wahnich assure que « d'une manière extrême, la victoire populaire qu'avaient constituée les massacres de septembre, victoire ambivalente compte tenu du sang versé alors que le mouvement populaire souhaitait vaincre sans faire couler le sang, a été totalement recouverte. Non par le voile pudique qui devait faire silence sur l'événement tragique, mais par une réprobation aujourd'hui générale qui accuse par extension l'ensemble de la Révolution Française » (p. 274). Le terme de victoire est-il le plus idoine pour analyser les massacres de septembre ? Sophie Wahnich n'y voit que « le coût de la liberté pour un peuple souverain », et la nécessité de « maintenir la crainte de devoir répéter une fondation effectuée au prix fort » (p. 274). En histoire sensible, la question des moyens ne se pose donc pas, à moins de sombrer du côté obscur de l'historiographie.

La réflexion est plus convaincante sur la réaction thermidorienne et le Directoire. Au colloque de Michel Vovelle en 1995 sur l'an III, elle a montré comment les émotions populaires sont refoulées, de même que les responsabilités collectives, de telle sorte qu'il ne reste que des individus isolés, dépourvus du droit de résistance à l'oppression et soumis à la loi de la majorité. Le sens politique de la mort donnée disparaît et son évocation esthétisée procure une jouissance d'autant plus grande que cette destinée paraît cruellement absurde, favorisant ainsi la contre-révolution. On pourra éprouver quelque gêne à voir la liberté de la presse comme « le droit de tout dire dans un relativisme politique en lieu et place d'une éthique exigeante et parfois mortelle » (p. 104), alors que Bernard Gainot ou Antonino de Francesco ont montré qu'elle constitue l'un des points forts de la culture démocratique au-delà de la Terreur. Un bon article sur amnistie et lois mémorielles décortique finement les enjeux de ces deux procédures politiques de fabrique de l'histoire. Un article sur « la confusion des victimes, des héros et des bourreaux, un symptôme d'amoralité ? », livre de passionnantes considérations sur le paradigme victimaire dans la culture politique actuelle et sur son instrumentalisation à des fins politiques douteuses dans les musées de la Seconde Guerre mondiale en Lettonie et Estonie, ou sur la mise à plat qui relativise toutes les formes de violences et en dissout le sens politique dans le musée des terreur à Budapest. L'idée d'une structure feuilletée de la notion d'humanité est stimulante, construite par plis et replis, héritée des idéales du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'absurdité du sacrifice dans les tranchées de la Première Guerre mondiale, et la conceptualisation du crime contre l'humanité après 1945. L'interrogation sur l'intervention au Kosovo montre bien comment transnationalisation et humanitaire ethnicisent la citoyenneté des Serbes, même si la critique de cet impérialisme suggère qu'il fallait laisser faire. Un anti-américanisme exacerbé amène Sophie Wahnich qui adopte une position ambiguë à l'égard du terrorisme islamique, à soutenir que le 11 septembre « permet à ceux qui n'ont jamais



la parole de s'en emparer » et que « la violence exercée le 11 septembre par Al-Quaïda, on le sait, ne vise ni la liberté ni l'égalité » (p. 265).

Son livre comporte enfin des « bribes d'émotions », la scène I d'un livret d'opéra, *Allegorie, for ever, farandoles au champ de mars*, ou encore *Salons ovales*, un montage textuel avec des photos de Florence de Cormamond, qui ne relèvent pas du genre historique. Revendiquant compétences et « tours » littéraires, il n'évite pas toujours la facilité d'un obscur jargon, comme sur « le seuil comme conjonction disjonctive » (p. 14). La superbe de l'entreprise qui se veut un « ouvroir de littérature potentielle » (p. 28) est entachée de disgracieuses coquilles, trois en une ligne p. 217 par exemple. Le livre a ses défauts, donc : broché pour l'essentiel de matériaux anciens, marqué par des positions politiques que l'on peut discuter, il présente cependant l'intérêt de montrer la cohérence du parcours intellectuel d'une historienne de la Révolution française au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

Anne de MATHAN

Isabelle MAYER-MICHALON, **Charles Meynier, 1763-1832**, Paris, Arthéna, 2008, 328 p., ISBN 978-2-903239-39-8, 92 €.

Le peintre Charles Meynier, dont l'œuvre, abondante, a été reconnue en son temps, est à présent tombé dans l'oubli, à un point tel que même sa tombe, achetée en concession perpétuelle en 1835 par un legs spécifique de sa veuve au cimetière du Montparnasse, a disparu par reprise administrative de la ville de Paris en 1974. Aucune voix alors ne semble s'être élevée contre un sort pareil... Commencer le compte rendu de cet ouvrage par ces considérations prosaïques n'est pas innocent de notre part car il nous semble que la vie et l'œuvre de Meynier, même s'il n'a pas été un inconnu de son vivant, aura été marquée par l'ombre portée sur lui par les très grands artistes que furent David, Boilly, Gros ou encore Ingres, pour n'en citer que quelques-uns. Illustrateur de la geste napoléonienne, il a été redécouvert en 1974 lors de la fameuse exposition *De David à Delacroix*, et, plus récemment, lorsque plusieurs de ses œuvres ont quitté le domaine des collections privées pour entrer dans le marché de l'art et intégrer parfois les collections publiques. Tel fut le cas des décors faits pour l'hôtel particulier du négociant Boyer-Fonfrède à Toulouse dans les années 1980.

Né à Paris dans une famille de moyenne bourgeoisie, à une date encore difficile à déterminer (entre 1759 et 1768, l'auteur donnant des arguments en faveur de 1763), Meynier suit le *cursus* classique des candidats à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Dès 1770, il se place sous la protection de François-André Vincent, le rival et ennemi de David ; il obtient le Grand Prix de l'Académie en 1789 sur un sujet imposé, *Joseph reconnu par ses frères*. Il demeure en Italie entre 1790 et 1793, travaille beaucoup et rend toujours ses commandes à temps mais ne reçoit en échange que des jugements assez moyens de la part de ses professeurs. Après l'assassinat du chargé d'affaires français Hugues Basseville, en janvier 1793, et la mise à sac de l'Académie de France à Rome qui s'ensuit, Meynier perd tout, tableaux et couleurs, argent et objets personnels. Il part alors à Florence, puis retourne en France pour participer au Concours de l'an II. Dès lors, il ne cessera plus d'obtenir des commandes officielles ou privées (en particulier la Galerie des Muses pour l'hôtel de Boyer-Fonfrède, déjà évoquée). Entre 1800 et 1815, il est l'un des peintres chargés d'héroïser la geste napoléonienne (il réalise de grands décors pour la salle des Maréchaux aux Tuileries, s'illustre dans la représentation de tant de victoires

napoléoniennes, Eylau et Austerlitz entre autres. Il était encore à la tâche lorsque survient la première restauration des Bourbons, ce qui l'oblige à modifier les allégories peintes sur ses décors pour le Louvre ou les Tuileries, transformant les emblèmes napoléoniens en emblèmes bourbonniens. Prenons l'exemple d'une toile, *La France recevant le roi de Rome* transformé en *La naissance de Louis XIV*! Cette nécessité de continuer à honorer des commandes officielles alors que le commanditaire change du tout au tout lui vaut de figurer dans le *Dictionnaire des Girouettes* d'Alexis Aimery, avec un commentaire aussi sarcastique qu'immérité. Car c'est la modestie, la réserve et la timidité qui caractérisent Meynier d'après Isabelle Mayer-Michalon. Or, la plupart des noms cités dans le *Dictionnaire des Girouettes* sont ceux d'arrivistes polymorphes et versatiles.

Désormais, Dominique Vivant-Denon lui accorde sa protection. Durant les Cent-Jours, Meynier fait acte de candidature à l'Institut des Beaux-Arts le 27 avril 1815. Élu le 3 juin, il reçoit confirmation de cette élection le 10 juin 1815, *just on time*, pourrait-on écrire, pour ne pas risquer de se voir confisquer cette place honorifique, couronnement de sa carrière, une semaine plus tard, lorsque l'empereur est vaincu à Waterloo... Il continue à honorer de nombreuses commandes officielles, en particulier pour le Palais du Louvre, dans lequel il réside durant un moment avant d'installer son atelier et de prendre un domicile rive gauche, rue Monsieur le Prince. Il travaille également aux décors du palais Brongniart (l'ancienne Bourse de Paris) et pour le Musée Charles X, installé au premier étage de l'aile sud de la Cour Carrée du Louvre, mais aussi pour des commanditaires privés (en particulier l'hospice Bouvard à Saint-Mandé). Mortellement frappé par l'épidémie de choléra en 1832, il décède en septembre. Il n'a pas laissé grand-chose à sa veuve, hormis de nombreux tableaux, et son éloge funèbre nous apprend que, s'il a participé à de nombreux jurys de concours – en particulier pour les prix de Rome – il n'a pas formé d'élèves. Est-ce pour ces raisons que sa mémoire est rapidement tombée dans l'oubli? Ses grandes compositions militaires, son esthétique et sa technique relèvent d'un genre que les nouveaux courants artistiques qui parcourent le XIX<sup>e</sup> siècle, peinture « troubadour », réalisme et impressionnisme ont vite démodé. Il a pourtant été apprécié et reconnu par ses pairs comme en témoigne sa présence sur les compositions de Léopold Boilly et de Marie-Gabrielle Capet figurant des réunions de peintres. Enfin, cet homme réservé est resté un ami fidèle à tous ses compagnons de l'Académie de France à Rome avec lesquels il avait vécu les dures journées de 1793.

Cette brève recension du livre d'Isabelle Mayer-Michalon ne saurait s'achever sans un hommage à la qualité de l'édition qui, d'une part, nous offre de très belles reproductions en quadrichromie et, d'autre part, réalise un catalogue raisonné de ses œuvres, assorti d'une très riche bibliographie des sources convoquées par l'auteur pour rédiger une thèse soutenue en 2005. Enfin, saluons le choix de l'illustration de couverture, *Clio, muse qui préside à l'Histoire*, allégorie destinée à la Galerie des Muses de l'hôtel Boyer-Fonfrède, actuellement conservée à Cleveland.

Annie DUPRAT

Christophe LOIR, **Bruxelles néoclassique. Mutation d'un espace urbain 1775-1840**, Bruxelles, CFC-Éditions, 312 p., ISBN 978-2-930018-67-6, 34 €.

Le projet du nouvel ouvrage de Christophe Loir, professeur à l'Université libre de Bruxelles, est d'expliquer au lecteur comment l'architecture de la ville capitale de la Belgique s'est radicalement métamorphosée entre les années 1760-1780 et les années



1830. Historien de l'art et spécialiste de Bruxelles, Christophe Loir a déjà fait paraître en 2004 une étude sur *L'émergence des beaux-arts en Belgique : institutions, artistes, public et patrimoine de 1773 à 1835*, dont le présent ouvrage est l'aboutissement. En effet, sur plus de 300 pages sur papier glacé et à l'aide d'une centaine de reproductions en noir et blanc et en couleurs, l'auteur se propose de démontrer, preuves à l'appui, comment une ville qui n'avait pas encore subi, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, de plans d'urbanisme a vécu une métamorphose radicale en une soixantaine d'années. Deux espaces distincts doivent être mis en exergue : l'arasement des remparts, remplacés par des boulevards extérieurs et des promenades plantées d'arbres, et la création des voies de chemin de fer et des gares qui font de Bruxelles une capitale européenne, avant même la grande révolution des transports de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, le sort de Bruxelles n'est pas exceptionnel en ce domaine, puisque la plupart des villes d'Europe détruisent les remparts médiévaux qui pouvaient encore subsister et construisent voies ferrées et gares. Mais il était bon de faire le point concernant une capitale dont la renommée repose davantage sur les merveilles de l'architecture et du décor baroque et art nouveau de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle que sur l'architecture néo-classique que le livre de Christophe Loir nous invite à découvrir avec lui.

Le livre s'ouvre sur deux visites : Bruxelles vers 1775 et Bruxelles vers 1840. Pour chacune des deux dates, l'auteur reproduit des plans (le plan de Martin du Tailly, 1748 et une lithographie de Canelle, 1850) dont il décrit et explicite les principaux traits : des toitures et des clochers entassés et comme confinés à l'intérieur de remparts percés de sept portes, des rues tortueuses, une dizaine de places publiques à destination de marchés (marché aux grains, aux chevaux, aux bestiaux, etc...) et des espaces non bâtis répartis de manière anarchique au cœur de l'ensemble. La Bruxelles de 1750 ressemble à la plupart des villes anciennes d'Europe, à l'exception de Paris et des sièges des généralités qui connaissaient depuis le XVII<sup>e</sup> siècle des embellissements et une politique d'urbanisme qui s'est déployée au XVIII<sup>e</sup>. L'auteur utilise également les livres de voyage pour nous promener dans cette ancienne Bruxelles, du quartier de la Cour, situé dans la haute ville à celui de la Grand' Place située dans le bas de la ville, et du quartier du Port aux différentes institutions ecclésiastiques et aux œuvres d'art qui y sont conservées. Les descriptions contemporaines rendent compte d'une ville aux rues encombrées et mal pavées, qui présente tous les traits d'une ville médiévale.

En 1840, un événement majeur s'est déjà produit : l'arrivée du chemin de fer et la construction de la gare du Midi. Le plan reproduit montre la disparition des remparts, et la mise en confrontation de l'ancienne porte de Schaerbeek (illustration de 1783) avec le poste d'octroi (illustration de 1830) montre mieux qu'un long discours tout le chemin parcouru. Les guides et livres de voyages sont alors très nombreux et Christophe Loir en donne de larges extraits très intéressants. Il cite également les commentaires des voyageurs, en particulier ceux d'Emerson Tennent, homme politique et voyageur irlandais (1804-1869). Tous les témoignages contemporains conseillent la visite à partir du haut de la ville, du Quartier Royal au boulevard de Waterloo, puis, vers le bas, de la Monnaie à la Grand'Place avec ses théâtres et sa place des martyrs.

Comme un guide touristique, le livre se poursuit par la présentation de sept promenades, à chaque fois présentées à l'aide d'un plan et de nombreuses reproductions figurées (tableaux, lithographies) qui exposent les transformations entre les deux dates considérées. L'augmentation de la population bruxelloise justifie la construction de plusieurs milliers de maisons, mais c'est le développement de l'urbanisme et le changement du goût qui expliquent la disparition des maisons à façade-pignon au profit des maisons à façade-

corniche, qui s'insèrent toutes dans une enfilade rectiligne. Les bâtiments publics, très vastes, empruntent beaucoup à l'esthétique antique, avec des portiques et des arcades. Tout cela témoigne de l'accession de Bruxelles au rang de métropole européenne, avant même son épanouissement architectural à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de l'art nouveau. Livre écrit d'une plume légère, cet ouvrage est aussi un livre savant, puisqu'il publie une imposante bibliographie, avec en particulier de nombreuses sources manuscrites.

Annie DUPRAT

